

# actu **vérités**

## Budget 2010: équilibre atteint, malgré la crise

*Pas d'unanimité cette fois-ci pour l'adoption du budget. Certains choix n'ont pas plu à tous les élus. Déception de la part du maire, Monsieur Thierry Cerutti.*



©iStockphoto.com/mevans

Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Yvan Rochat

M. Jean-Claude Stevan

Mme Alessandra Roversi

Mme Valérie Walther-Palli

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél.: 022 306 06 20

Fax: 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél.: 022 306 06 06

Fax: 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

APM et Etat civil: nouvelles compétences

Délai rédactionnel: 22 jan. 2010

Parution: 17 février 2010

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA sur papier couché mat 115 gr.

## Sommaire



© DR

P. 10

### Restons à la page !

A l'heure des nouvelles technologies de l'information, les bibliothèques communales ont un fort rôle culturel et social à jouer.



© DR

P. 14

### Patrimoine immobilier

Gérer et administrer le patrimoine des immeubles pour lesquels la commune est souvent propriétaire des terrains: la fonction essentielle de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV).



© DR

P. 24

### Un, deux, trois...

Chaque année une journée thématique est organisée dans les institutions de la petite enfance. Cette année, c'était au tour du développement durable.



© DR

P. 46

### L'Atelier X

Un espace d'insertion professionnelle pour jeunes qui vient de fêter ses 25 ans et qui s'installe dans de nouveaux locaux situés à Vernier. Portrait.



© Serge Honthaas

P. 48

### Les conseils d'établissement

En février dernier avait lieu l'élection des conseils d'établissement dans les 91 établissements scolaires du canton. Retour sur l'une des réunions tenue au sein de l'école du Lignon cet automne.

# Le budget 2010 a été adopté

*Le budget 2010 est assez stable, malgré l'annonce programmée d'une baisse des recettes fiscales.*

Au final, le budget 2010 adopté par une majorité des élus présente un budget de fonctionnement de 88 millions de francs, avec un très léger boni. Ce budget a été fortement influencé par la nouvelle forme de péréquation intercommunale et par la réduction de l'impôt cantonal.

En résumé, la nouvelle péréquation devrait permettre d'avoir un surplus de recettes de quelque 5,13 millions de francs. Sauf que, dans le même temps, la réforme de l'imposition des personnes physiques plébiscitée par la population devrait provoquer un manque à gagner de l'ordre de 6,3 millions pour Vernier.

Avant d'entrer plus en détail dans le budget adopté, il convient de revenir sur le vote du budget intervenu le 17 novembre dernier au Conseil municipal (voir également notre article en page 6). Trois groupes l'ont refusé : PDC, UDC et MCG. Le maire, Thierry Cerutti, MCG lui-même et en charge des finances, du sport et de la culture se dit déçu par le manque de collégialité de ses collègues. «Ma volonté était d'avoir un budget égal ou inférieur à celui de 2009. Surtout, j'estime que certaines priorités prêteritent la grande majorité de la population. En effet, la majorité rose-verte-libérale s'est opposée à une réception élargie qui permettrait à la population d'avoir un contact avec l'administration de 7h30 à 19h non-stop. Ce service aurait permis de faciliter la vie des habitants. Au lieu de cela, cette majorité a préféré augmenter de 35'000 francs l'enveloppe pour les

projets d'aide au développement dans le tiers-monde. Je n'appelle pas cela de l'aide de proximité.» Le magistrat regrette également «les réductions des budgets dédiés au sport et à la culture au profit des subventions sociales qui ne touchent que 2% de la population». Il souligne : «Les activités sportives et culturelles sont peu développées à Vernier en comparaison à d'autres communes comme la Ville de Genève. Le budget voté par le Conseil municipal ne permet pas de rattraper notre retard comme je l'aurais souhaité. Plusieurs de mes demandes ont été refusées par la Commission des finances et le Conseil municipal, notamment une augmentation des subventions extraordinaires et des fonds pour organiser une fête multiculturelle. Je suis donc contraint d'exprimer publiquement mes réserves sur ce budget.»

Pour sa part, Yvan Rochat, conseiller administratif, réfute le manque de collégialité évoqué par le maire. Selon lui, «le Conseil administratif a défendu un budget global, chacun des trois membres défendant bien sûr un peu plus ses idées, mais au Conseil municipal les groupes politiques ont fait des choix. Certaines propositions ont trouvé une majorité lors du vote et d'autres non.» Concernant les choix du Conseil municipal, Thierry Apothéloz, conseiller administratif, explique «une majorité des partis a estimé qu'il était plus judicieux d'investir non pas pour une centrale téléphonique externe à l'administration mais pour de nouveaux appartements-relais qui permettent à des jeunes d'être accompagnés

avant le point de rupture sociale. Ces appartements servent de dispositif de prévention permettant dans le long terme de diminuer l'aide sociale individuelle dont n'auraient pas besoin les jeunes aidés lors de leur passage dans les appartements relais.»

### Boom des investissements

Seul sujet de satisfaction unanime : la nette hausse du budget prévu pour les investissements. «Cela doit permettre de favoriser la relance. Je m'en réjouis même s'il nous faudra recourir en partie à l'emprunt», souligne le Maire. Le total des dépenses d'investissements s'élève à 20,92 millions de francs, dont 9,6 millions par autofinancement. Sur ce total de près de 21 millions, 32% sont constitués de crédits déjà votés ou ayant fait l'objet d'une acceptation en commission. Parmi les crédits déjà



L'Espace de Vie Infantile (EVE) du Lignon.

votés, citons les travaux d'amélioration à l'EVE du Lignon, le commencement des travaux d'aménagement de l'immeuble administratif de Châtelaine, ainsi que la suite des remplacements des déchetteries par des bennes enterrées.

Concernant les nouveaux projets, il y a l'aménagement de locaux à Actaris (entre le Lignon et les Libellules) afin d'installer une maison de quartier et d'y accueillir des sociétés sportives communales, la création de quatre nouveaux vestiaires au stade de football d'Aire, la création d'un court couvert pour la pratique du badminton aux tennis de Vernier, la réhabilitation de la maison de quartier d'Aire-le Lignon ou encore le début des travaux de réalisation du pavillon de l'enfance à Vernier.

### Péréquation

La nouvelle péréquation financière intercommunale a été acceptée par les communes le 24 septembre 2008, puis votée par le Grand Conseil en juin 2009. Elle vise à clarifier et à renforcer le système actuel en vue de mieux maîtriser la disparité croissante de ressources financières et de charges par habitant entre les 45 communes du canton.

Elle entraîne la suppression des transferts de charges de l'Etat vers les communes que Vernier subissait depuis 2006. Par contre, les intérêts des dettes payés par les communes sont dorénavant entièrement financés par celles-ci. Signalons aussi le financement des prestations, en l'occurrence des structures d'accueil de la petite enfance sous une forme « mutualisée ». Un montant annuel de 10'000 francs est garanti pour chaque place d'accueil qu'une commune assume financièrement. Enfin, il y a la péréquation des ressources. La loi introduit une nouvelle contribution péréquative intercommunale. Celle-ci impose aux communes à fort potentiel de ressources de verser une contribution à celles dont le potentiel de ressources est faible. La somme octroyée à Vernier s'élève à plus de 6,2 millions, de laquelle il faut déduire la compensation dite de « ville-centre » qui sert de compensation envers la



Le stade de football d'Aire.

Ville de Genève pour le rôle qu'elle joue, notamment dans les domaines culturel et sportif.

En tenant compte de ces trois volets et de la somme que touchait déjà Vernier dans le cadre de la prise en charge des intérêts de la dette, le nouveau système devrait rapporter plus de 5,1 millions de francs à notre commune.

Autre bonne nouvelle : les frais de perception des impôts communaux par l'Etat vont diminuer pour s'élever à nouveau à 3% dès 2010 au lieu de 4,5%.

### Réforme cantonale

A l'inverse, la réforme de l'imposition des personnes physiques devrait absorber les nouvelles recettes attendues par la péréquation revue et corrigée. Les prévisions communiquées par le Département des finances estiment un manque à gagner de l'ordre de 6,3 millions de francs sur les rentrées fiscales 2010.

Enfin, il faut mentionner l'achat des immeubles 13 à 23 de la rue du

Village. Les revenus locatifs sont estimés à 815'000 francs, alors que les charges d'entretien avoisinent les 300'000 francs. En tenant compte des intérêts de la dette à contracter pour l'acquisition de ces immeubles, cela permettra de dégager une somme nette de 200'000 francs de revenus supplémentaires.

Il faut relever que les charges du personnel augmentent de 2,14% par rapport au budget 2009, correspondant à 782'000 francs : réajustement des jetons de présence, les augmentations ordinaires et divers nouveaux postes. La reprise de certaines tâches de l'Office cantonal de la population par la commune, ainsi que la fusion de l'arrondissement d'état civil du Mandement avec celui de Vernier impliquent un renforcement de ce service. De même, seront recrutés un ASM (dès septembre 2010), un médiateur sportif (à 50%), un éducateur spécialisé, un travailleur social (à 80%), un conseiller en orientation professionnelle (50%) et un employé de bureau (50%).

Serge Guertchakoff

## Conseil administratif

### > séances du 27 octobre au 24 novembre

#### Subventions

Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS) des Avanchets : annonce du versement d'une subvention de CHF 27'570.–

#### Transports

La société Givaudan donne son accord sous un certain nombre de conditions à la mise à disposition de son parking jusqu'au 14 février 2010. Ceci permettra à la commune de terminer les travaux de la boucle de rebroussement de la ligne du bus 28.

#### Petite enfance

Famille d'accueil : le Conseil administratif entérine la mise à disposition de la villa Maret sise au chemin Philibert-de-Sauvage 27 (récemment léguée à

la commune) à la future association intercommunale pour l'accueil familial à la journée. Comme des travaux de rafraîchissement sont nécessaires, ils seront devisés et prochainement proposés au Conseil administratif, sur la base des montants couverts dans le budget 2009 pour la coordination des familles d'accueil. L'ouverture de la structure est prévue au 11 janvier 2010.

#### Zones de construction

MRZ Montfleury, Crotte-au-Loup et Signal : le Conseil administratif décide de faire parvenir un courrier au Canton lui faisant part de son opposition aux projets de modifications de régime des zones pour un certain nombre de raisons (contraire aux plans directeurs

cantonal et communal, mobilité, impacts environnementaux) et lui demandant le gel des procédures et l'étude de la situation de manière plus complète par la biais d'une étude environnementale stratégique (EES).

#### Sécurité - ASM

Terrasses : le Conseil administratif adopte le règlement sur les terrasses saisonnières d'établissements publics et fixe son entrée en vigueur au 1er novembre 2009.

#### Parcelles

Avenue du Lignon : le Conseil administratif renonce à son droit de préemption à l'occasion de la vente des parcelles 2344 et 2346, sises au 6 et 8 de l'avenue du Lignon.

## Magazine «Actualités Vernier» édition de novembre 2009

### Deux erreurs se sont glissées dans notre dernière édition, en voici les rectificatifs:

**En page 8, les propos de Madame Ruth Kaelin** lors du Conseil municipal du 13 octobre au sujet de l'aide aux familles ont été mal retranscrits. Voici les paroles exactes de Madame Kaelin extraites du procès verbal officiel: «Si vraiment cet objet doit retourner en commission, je propose que les commissaires réfléchissent au financement de cet objet qui avoisine le demi-million et qui va peut-être le dépasser si vous voulez engager quelqu'un. Je suis contre l'idée de mettre cela à la charge du contribuable. Etant donné qu'à Vernier nous avons certainement une moitié des gens qui ne payent pas d'impôts, je propose qu'on réfléchisse à un impôt minimum de solidarité où tout le monde participe, où tout le monde est solidaire

des services rendus par les services publics et que tout le monde paye au minimum un impôt de CHF 50.– et que votre proposition soit financée de cette façon-là». Nous nous excusons pour cette erreur et vous rappelons que les procès verbaux exacts peuvent être consultés sur: [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

**Dans l'article sur le Lignon, p. 4-5,** le montant pour changer les fenêtres est bien de 80'000 francs par allée et non de 800'000 comme mentionné dans l'article. En outre, il faudra compter environ un million de francs avec les contrecœurs (et non pas les «crève-cœurs» comme indiqué par erreur !).  
A.R.

Conseil municipal > séance du 17 novembre

# Le budget a été voté sous haute tension

*Un amendement de dernière minute brouille les cartes et rend le débat houleux. Les Libéraux, associés aux Socialistes, aux Verts et à l'Alliance de gauche font pencher la balance.*

Plus d'une heure de débats aura été consacrée au vote du budget communal 2010. En cause, un amendement de dernière minute proposé par les Socialistes, les Verts et l'Alliance de gauche. Avant que ne débutent les discussions, et afin de préserver l'équilibre budgétaire, l'Alternative a en effet proposé de couper notamment quelques prestations sportives, culturelles et sociales ainsi que de reporter l'achat d'un véhicule et de transférer ainsi les montants correspondants au service de la jeunesse et de l'emploi de la commune, particulièrement pour les appartements-relais. «Dans le bilan du Conseil administratif, nous avons vu l'intérêt notable des ces appartements relais pour leurs usagers, explique le socialiste Denis Chiaradonna. Nous sommes convaincus que nous mettons ainsi l'accent sur la prévention au vu du taux d'insertion».

## L'UDC fâchée

Ces changements de dernière minute et cette manière de procéder ont fortement déplu au MCG, à l'UDC et au PDC. L'agrarienne Ruth Kaelin trouve «inadmissible la démarche du parti socialiste» et se demande pour quelle raison ce budget tient si peu compte de l'endettement. «Nous allons bientôt débattre d'un nouveau logo pour cette commune, ironise-t-elle. Au lieu de l'appeler Ville de Vernier ou Vernier Ville Verte, je propose que nous osions l'appeler l'Hospice de

Vernier». L'élu MCG Stéphane Cornut relève que «mon groupe n'acceptera en aucune manière que l'on sabre dans les subventions extraordinaires de la culture et du sport, puisque d'autres secteurs, comme celui du social ne sont pas touchés».

## Appartements indispensables

Pour le libéral Pierre Ronget la question est de savoir si ces appartements relais sont indispensables ou non, s'ils le sont, la logistique doit suivre». Et le vétéran de l'hémicycle d'interroger ses collègues: «J'invite chacune et chacun à se demander si ces appartements relais sont fondamentaux. A partir de là, il faut se donner les moyens de résoudre le problème». Le PDC Yves Magnin se questionne aussi. «Comment expliquer qu'à un moment donné ces appartements relais deviennent une nécessité qui n'avait pas été soumise à notre Conseil? Comment expliquer que les véhicules ne sont plus une obligation alors qu'ils l'étaient? Je suis gêné par ce genre de choses».

## Trouver d'autres solutions

Thierry Cerutti intervient, s'adressant aux auteurs de l'amendement. «Je trouve détestable et inadmissible que vous alliez puiser dans les subventions des clubs sportifs et des activités culturelles pour pourvoir obtenir ces appartements». Pour le maire, le budget «est suffisamment important. Il est possible de puiser à d'autres endroits,

## Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 2 février 2010 à 20h30

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

[www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

mais en tout cas pas dans le sport et la culture». Le Socialiste Nicola D'Amico «invite le MCG à dire à quel endroit il compte réduire des sommes ou proposer d'autres solutions».

Malgré de vives discussions, voire même assez chaudes, les opposants n'acceptent pas vraiment, euphémisme, ces manœuvres. Las. Majoritaire au Conseil municipal, l'Alternative, appuyée par le groupe libéral, aura finalement voté comme un seul homme ce budget avec son amendement. Au grand dam des opposants susmentionnés qui eux l'ont tous refusé.

Didier Tischler

## Municipal en bref

- Un crédit de CHF 80'000.- a été voté pour une étude prospective du réseau routier principal.
- Les élus ont donné un préavis favorable au projet de modification de la zone industrielle des Batailles. Mais ils l'ont assorti de 19 conditions.
- L'EVE du Lignon sera transformée et étendue, CHF 1'060'000.- ont été votés pour ces travaux.
- CHF 1'503'900.- ont été attribués pour créer de nouveaux vestiaires et rénover des installations techniques au stade d'Aire.
- Au même endroit, l'éclairage va être amélioré pour un montant de CHF 60'000.-
- Un crédit de CHF 290'000.- a été voté pour l'acquisition de huit véhicules utilitaires et une berline hybride Honda Insight.

D.T.

## Prochains rendez-vous citoyens

Le «rendez-vous citoyen» du Bureau du Conseil municipal aura lieu **lundi 25 janvier 2010** de 20h à 21h.

Le maire vous reçoit sans rendez-vous: **samedi 30 janvier 2010** de 9h à 12h.

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier rue du Village 9, 1214 Vernier

Bus n° 6 et 19 Arrêt Vernier-Ecole

## Comment se prépare le budget d'une commune?

L'élaboration d'un budget de près de 90 millions de francs demande un travail de plusieurs mois à l'administration et aux représentants politiques. Tout commence déjà au début de l'été lorsque les trois conseillers administratifs préparent les budgets de chaque service dont ils ont la charge avec les responsables de service et le soutien des secrétaires généraux.

Les Conseillers administratifs et responsables de services examinent non seulement la part nécessaire au bon fonctionnement régulier des différents services mais également

une liste de priorités définies chaque année en fonction des besoins particuliers de la municipalité et de la population. Les conseillers administratifs font ensuite des choix entre les nombreuses priorités proposées pour l'année suivante (par exemple : une nouvelle manifestation culturelle, changer un véhicule, d'avantage de fonds pour l'aide sociale, etc.).

Le budget est consolidé par le service des finances et présenté au Conseil municipal en octobre. La Commission des finances se réunit à plusieurs reprises pour clarifier les points nécessaires auprès des conseillers

administratifs et des responsables de services et proposer des changements dans l'attribution de certains fonds.

Vers mi-novembre, le Conseil municipal au complet se réunit pour voter le budget tel que modifié par les municipaux membres de la Commission des finances. Lors de cette séance, d'autres modifications (amendements) peuvent être proposés au vote et le budget final est pour finir avalisé par un vote du Conseil municipal.

A.R.



# Cartes journalières



Les cartes journalières CFF peuvent être achetées sur le site internet par les résident-e-s de la commune de Vernier au prix de CHF 35.- (plus CHF 1.- de frais d'envoi) au plus tard 7 jours ouvrables avant la date de validité de la carte ou au service de la sécurité municipale (rue du Village 38).

Toutefois, pendant la fermeture officielle de l'administration, du 24 décembre 2009 au 4 janvier 2010

**aucune carte ne pourra être envoyée pendant cette période.**

Nous vous prions donc de bien vouloir anticiper vos commandes pour vos déplacements prévus au début janvier.

# Horaires de fin d'année

L'administration communale sera fermée du jeudi 24 décembre dès 12h au lundi 4 janvier 2010 à 09h.

## SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Durant cette période de fermeture, quelques informations utiles :

- Pour les questions de décès et/ou inhumations, veuillez prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Toutefois, pour bénéficier de la gratuité d'obsèques nous vous prions de prendre contact avec les pompes funèbres officielles de la Ville de Genève.
- Pour les naissances à domicile un délai de trois jours ouvrable vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, vous avez la possibilité de 09h à 16h du lundi au vendredi (sauf jours de fête) de contacter Mme Agramunt au 079 558 99 00.

## SERVICE DES SPORTS

### PISCINE COUVERTE:

(bassin 25m x 16m)

**Jeudi 24 et vendredi 25 décembre 2009**

Samedi 26 et dimanche 27 décembre 2009

lundi 28 au mercredi 30 décembre 2009

**Jeudi 31 décembre 2009 et vendredi 1er janvier 2010**

Samedi 2 janvier et dimanche 3 janvier 2010

Lundi 4 janvier 2010

Mardi 5 janvier au vendredi 8 janvier 2010

Samedi 9 janvier et dimanche 10 janvier 2010

**piscine fermée**

09h30 à 17h00

08h30 à 17h00

**piscine fermée**

09h30 à 17h00

11h00 à 20h30

08h30 à 20h30

09h30 à 17h00

## TENNIS D'AÏRE ET DE VERNIER

Nous informons notre aimable clientèle que les tennis seront fermés du :

**24 décembre 2009 au 10 janvier 2010**

Seuls les abonnés peuvent utiliser les courts.

Heure limite entrée (tourniquets) : ½ h. avant les heures de fermeture

Sortie bassins : ¼ h. avant la fermeture

Lignes de bus:

7 - 23 - 27 - 51 arrêt Cité-Lignon et 7 - 23 - 51 : arrêt Grand-Champ

**Pour tous renseignements:** Piscine du Lignon tél. 022 796 62 96 - Service des sports tél. 022 306 07 70

## SERVICE DE LA SÉCURITÉ MUNICIPALE

Pendant cette période, une permanence téléphonique sera assurée au 022 306 06 55 et en cas d'urgences vous êtes priés de contacter la gendarmerie de Blandonnet au 022 427 93 21.

## SERVICE DE LA CULTURE

Les bibliothèques seront fermées du jeudi 24 décembre 2009 au **lundi 11 janvier 2010 à 09h.**

# Calendrier du ramassage des déchets 2010

| Janvier  |   |   |    |    |    | Février  |   |    |    |    |  | Mars     |   |    |    |    |    |
|----------|---|---|----|----|----|----------|---|----|----|----|--|----------|---|----|----|----|----|
| Lundi    |   | 4 | 11 | 18 | 25 | Lundi    | 1 | 8  | 15 | 22 |  | Lundi    | 1 | 8  | 15 | 22 | 29 |
| Mardi    |   | 5 | 12 | 19 | 26 | Mardi    | 2 | 9  | 16 | 23 |  | Mardi    | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 |
| Mercredi |   | 6 | 13 | 20 | 27 | Mercredi | 3 | 10 | 17 | 24 |  | Mercredi | 3 | 10 | 17 | 24 | 31 |
| Jeudi    |   | 7 | 14 | 21 | 28 | Jeudi    | 4 | 11 | 18 | 25 |  | Jeudi    | 4 | 11 | 18 | 25 |    |
| Vendredi | 1 | 8 | 15 | 22 | 29 | Vendredi | 5 | 12 | 19 | 26 |  | Vendredi | 5 | 12 | 19 | 26 |    |
| Samedi   | 2 |   |    |    |    |          |   |    |    |    |  |          |   |    |    |    |    |

| Avril    |   |   |    |    |    | Mai      |   |    |    |    |    | Juin     |   |    |    |    |    |
|----------|---|---|----|----|----|----------|---|----|----|----|----|----------|---|----|----|----|----|
| Lundi    |   | 5 | 12 | 19 | 26 | Lundi    | 3 | 10 | 17 | 24 | 31 | Lundi    |   | 7  | 14 | 21 | 28 |
| Mardi    |   | 6 | 13 | 20 | 27 | Mardi    | 4 | 11 | 18 | 25 |    | Mardi    | 1 | 8  | 15 | 22 | 29 |
| Mercredi |   | 7 | 14 | 21 | 28 | Mercredi | 5 | 12 | 19 | 26 |    | Mercredi | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 |
| Jeudi    | 1 | 8 | 15 | 22 | 29 | Jeudi    | 6 | 13 | 20 | 27 |    | Jeudi    | 3 | 10 | 17 | 24 |    |
| Vendredi | 2 | 9 | 16 | 23 | 30 | Vendredi | 7 | 14 | 21 | 28 |    | Vendredi | 4 | 11 | 18 | 25 |    |
| Samedi   | 3 |   |    |    |    |          |   |    |    |    |    |          |   |    |    |    |    |

| Juillet  |   |   |    |    |    | Août     |   |    |    |    |    | Septembre |   |    |    |    |    |
|----------|---|---|----|----|----|----------|---|----|----|----|----|-----------|---|----|----|----|----|
| Lundi    |   | 5 | 12 | 19 | 26 | Lundi    | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 | Lundi     |   | 6  | 13 | 20 | 27 |
| Mardi    |   | 6 | 13 | 20 | 27 | Mardi    | 3 | 10 | 17 | 24 | 31 | Mardi     |   | 7  | 14 | 21 | 28 |
| Mercredi |   | 7 | 14 | 21 | 28 | Mercredi | 4 | 11 | 18 | 25 |    | Mercredi  | 1 | 8  | 15 | 22 | 29 |
| Jeudi    | 1 | 8 | 15 | 22 | 29 | Jeudi    | 5 | 12 | 19 | 26 |    | Jeudi     | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 |
| Vendredi | 2 | 9 | 16 | 23 | 30 | Vendredi | 6 | 13 | 20 | 27 |    | Vendredi  | 3 | 10 | 17 | 24 |    |

| Octobre  |   |   |    |    |    | Novembre |   |    |    |    |    | Décembre |   |    |    |    |    |
|----------|---|---|----|----|----|----------|---|----|----|----|----|----------|---|----|----|----|----|
| Lundi    |   | 4 | 11 | 18 | 25 | Lundi    | 1 | 8  | 15 | 22 | 29 | Lundi    |   | 6  | 13 | 20 | 27 |
| Mardi    |   | 5 | 12 | 19 | 26 | Mardi    | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 | Mardi    |   | 7  | 14 | 21 | 28 |
| Mercredi |   | 6 | 13 | 20 | 27 | Mercredi | 3 | 10 | 17 | 24 |    | Mercredi | 1 | 8  | 15 | 22 | 29 |
| Jeudi    |   | 7 | 14 | 21 | 28 | Jeudi    | 4 | 11 | 18 | 25 |    | Jeudi    | 2 | 9  | 16 | 23 | 30 |
| Vendredi | 1 | 8 | 15 | 22 | 29 | Vendredi | 5 | 12 | 19 | 26 |    | Vendredi | 3 | 10 | 17 | 24 | 31 |

■ Déchets Ménagers

■ Encombrants

■ Ferraille

■ X Jours Fériés

Le 2 janvier, les 3 et 6 avril ainsi que 25 mai, la priorité sera donnée aux grands axes et habitats verticaux en ce qui concerne le ramassage des déchets ménagers

**Déchets valorisés**, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET: lundi, mercredi, vendredi    PAPIER: lundi, mercredi, vendredi    VERRE: jeudi    ORGANIQUES: mardi

Centre d'entretien: tél. 022 306 07 00



# Rester à la page : l'avenir des bibliothèques

Comme toutes les institutions publiques, les bibliothèques sont confrontées à de nouvelles réalités sociales, technologiques et économiques auxquelles elles doivent s'adapter. Cette fin d'année marque le début d'une période particulièrement riche en nouveautés pour les bibliothèques verniolanes.

On peut penser que les bibliothèques sont menacées dans notre société de l'information et du numérique et pourtant leur rôle est d'autant plus important. Par exemple, nous sommes submergés d'informations et de propositions de lecture et dans cette quantité il devient de plus en plus difficile de trouver la qualité. Les bibliothécaires sont appelés ainsi à devenir des guides pour aider les gens à choisir, évaluer et utiliser l'information qui répond le mieux à leurs besoins et à trouver les livres qui correspondent le mieux à leurs attentes.

Thierry Cerutti, Maire (en charge notamment du service de la culture auquel sont rattachées désormais les bibliothèques) souligne d'ailleurs:

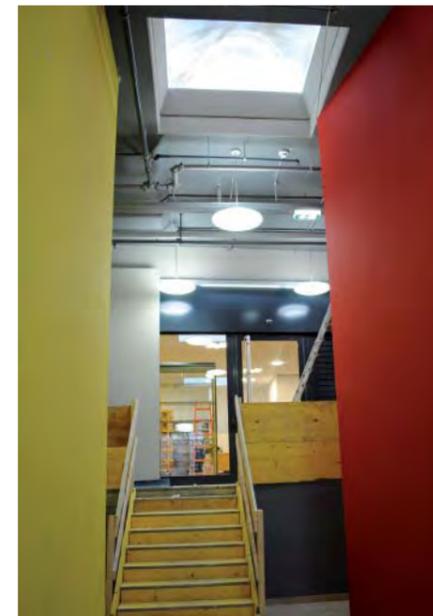
«nos onze bibliothécaires sont au cœur de ces institutions et je tiens à les féliciter pour tout le travail qu'elles accomplissent avec talent, créativité et flexibilité».

Et le travail n'a en effet pas manqué en cette fin d'année, notamment avec le déménagement de la bibliothèque des Avanchets dans le cadre du nouveau centre commercial en préparation. «Les bibliothèques ne vont pas être que des lieux d'accueil virtuels à l'avenir car les lieux réels resteront» explique Nicolas Stettler, nouveau responsable de la culture depuis septembre, «c'est pour cela que nous travaillons à améliorer non seulement l'accès numérique mais également les lieux physiques pour les rendre encore

plus stimulants et invitants, comme pour la bibliothèque des Avanchets qui sera plus lumineuse et accessible.»

Ces prochaines années, les bibliothèques de Vernier continueront également à développer de nouveaux outils et partenariats afin d'assumer au mieux leur rôle de lieu d'apprentissage pour les petits, de découverte de la lecture en famille et d'accueil pour les personnes de différentes cultures.

Vous pourrez notamment découvrir en cette fin d'année un nouveau fascicule publié par les bibliothèques de la ville de Vernier, pour encourager lectrices et lecteurs dans leurs envies de lecture et proposer des choix affinés. Deux fois par années (automne/hiver et



La nouvelle entrée de la bibliothèque beaucoup plus colorée et chaleureuse que l'ancienne.



Thierry Cerutti, Maire (à droite) et Nicolas Stettler, nouveau responsable du service de la culture visitent les locaux de la nouvelle bibliothèque des Avanchets.

printemps/été), nos bibliothécaires partageront dans cette brochure les nouveautés disponibles et leurs livres coups de cœur.

«Je m'engage à soutenir nos institutions dans leurs évolutions futures» assure Thierry Cerutti, «on oublie souvent que les bibliothèques sont des dispositifs de politiques publiques au centre de choix

de société importants: elles sont des points d'accès à la connaissance et de partage du savoir, des lieux de formation et de préservation du patrimoine culturel, des espaces d'échanges. Les bibliothèques publiques permettent d'abaisser les barrières, en particulier celles de l'argent, afin de promouvoir une véritable culture populaire. C'est au quotidien que se réalise cet impor-

tant travail citoyen qui me tient tout particulièrement à cœur. »

Vous avez des idées, des envies et des suggestions pour améliorer cette prestation ?

N'hésitez pas à contacter le service de la culture au 022 306 07 80.

A.R.



Encore du travail pour mettre tous les livres sur les étagères mais les puits de lumières, sur la photo de droite, apportent déjà beaucoup de clarté dans la nouvelle bibliothèque.

**Venez déjà nous trouver aux Avanchets avant Noël !**

**Les bibliothèques seront fermées**

**du jeudi 24 décembre au lundi 11 janvier 2010**

**Vos bibliothécaires vous souhaitent de très agréables fêtes de fin d'année et se réjouissent de vous retrouver à la rentrée !**

**Bibliobus 2010**

Place du Lignon  
Lundi 15h-18h

Tous les lundis sauf jours fériés et de fermetures annuelles.

Service du bibliobus  
43 av. de Châtelaine – 1203 Genève  
Tél. : 022 418 92 70

# Assurer la sécurité des routes en hiver

Du 15 novembre au 15 mars environ, les services communaux doivent prendre les mesures nécessaires pour permettre aux usagers de la route de circuler dans les meilleures conditions possibles en cas de chutes de neige ou de verglas. Durant cette période, les équipes « viabilité hivernale » peuvent intervenir 24h sur 24 et 7 jours sur 7 en cas d'alerte météo.

Des sorties nocturnes du responsable de piquet permettent de surveiller les points sensibles du réseau (les situations diffèrent entre les quartiers), d'observer la formation de givre et de déclencher, le cas échéant, la mise en action de moyens humains et matériels importants qui permettent d'assurer le salage et le déneigement des voies communales et cantonales.

## Priorité aux besoins collectifs

Il est impossible d'intervenir partout en même temps et les voies sont classées suivant des ordres de priorité qui font primer les besoins collectifs aux intérêts particuliers (routes principales, exposition des voies de circulation, publics que les routes desservent par exemple écoles, pompiers, etc.). Plusieurs circuits de déneigement sont prévus qui prennent plusieurs heures chacun, sans compter que l'efficacité de l'intervention peut être entravée par exemple si la neige tombe en continu ou si des voitures empêchent le chasse-neige de passer.

Matteo Greco, responsable du service de la voirie qui coordonne les activités de viabilité hivernale rappelle que : « le déblaiement des trottoirs est prévu dans le dispositif mais il n'est pas



Dispositif «viabilité hivernale» vers 1980.



Dispositif «viabilité hivernale» en 2009.

prioritaire donc en cas d'abondantes chutes de neige, enfillez de bonnes chaussures, armez-vous d'une dose de patience et nous vous invitons à «mettre la main à la pelle» pour les trottoirs devant chez vous !» La sécurité routière hivernale ne dépend d'ailleurs pas seulement de l'état des routes. Les

usagers doivent adapter la conduite de leur véhicule aux conditions locales et leurs déplacements aux circonstances. L'équipement adéquat des véhicules est également primordial, pensez à vous équiper !

A.R.

Pour assurer la viabilité de 45 km de chaussée et 70 km de trottoirs, Vernier met au service des usagers les moyens matériels et humains suivants :

- 12 véhicules pour les routes et 10 pour les trottoirs
- 10 points de stockage pour le sel
- près de 40 personnes et autant de pelles !



# Transports scolaires: les accompagnants calment le jeu

Mise en place il y a maintenant plus de cinq ans, la mesure d'accompagnement dans les bus scolaires qui lie Vernier au cycle d'orientation du Renard a un impact des plus favorables. Elle doit impérativement se poursuivre.

Issue du projet «Vivre mon école, vivre dans ma commune», l'idée d'engager des jeunes adultes afin d'accompagner les élèves durant leur trajet entre Vernier et le CO du Renard a donné des résultats concluants. Chaque jour, pas moins de 250 adolescents empruntent les moyens de transport qui leur sont réservés. Incivilités, bagarres, racket et bizutage ont presque disparu. Ceci grâce à la présence de deux accompagnants par bus. Leur rôle ? Faire de la prévention, dialoguer, fixer les limites et veiller à ce que les règles soient respectées, notamment celles concernant la sécurité. De quoi apaiser parents et élèves de 6<sup>e</sup> avant leur passage en 7<sup>e</sup>!

Le conseiller social de l'établissement pense que cela vaudrait la peine d'exporter le système à des lignes publiques. Car pour lui il n'y pas photo: «Cette mesure apparaît toujours aussi nécessaire. C'est vraiment de l'argent bien placé! L'atmosphère dans le bâtiment a bien changé.» Un constat que partage le conseiller administratif Thierry Apothéloz: «ce dispositif s'avère indispensable pour l'intégration des élèves. Le travail fait en amont dans le bus permet un bon fonctionnement de la journée scolaire. Violences et peurs sont canalisées.»

Des améliorations apparaissent toujours possibles, par exemple en ajoutant un troisième accompagnant par véhicule et en diversifiant leur formation pour ce travail si spécifique. En tout cas, cela ne fait aucun doute, la collaboration efficace entre les trois partenaires du réseau, formés par le Département de l'instruction publique, la Fondation genevoise pour



Véhicule réservé aux élèves du C.O.

l'animation culturelle et la commune de Vernier, a permis le franc succès du concept. Celui-ci reste, sous cette forme, inédit au niveau cantonal.

Yannick CHAVANNE/TLC-ATC.com

# La Fondation des maisons communales s'investit à fond!

*La Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) joue un rôle essentiel: gérer et administrer le patrimoine des immeubles pour lesquels la commune est souvent propriétaire des terrains. A l'avenir, elle va inclure des appartements relais dans ses bâtiments.*

La création de la FMCV ne date pas d'hier puisque c'est en 1984 qu'elle a vu le jour. Son but? Créer, gérer et mettre à disposition des logements, ainsi que des locaux commerciaux et artisanaux. Les Verniolanes et Verniolans en profitent grandement, car pour leur obtention, ils disposent d'une priorité absolue. La Fondation compte à l'heure actuelle un effectif de près de 200 appartements, 4 bureaux, plus de 420m<sup>2</sup> d'arcades et de dépôts, sans oublier une kyrielle de places de parc. Le tout réparti dans 6 immeubles.

Au chemin Du-Villard se situe le projet le plus important dont la FMCV s'occupe en ce moment. Laurent Beck, membre fondateur et président depuis



Le chantier a commencé au chemin Du-Villard à Châtelaine.

2007, nous précise: «On prévoit 30 appartements: 18 subventionnés et 11 logements à loyer libre. Le coût de l'opération correspond à 10 millions de francs. Les travaux ont déjà débuté et devraient s'achever en juillet 2011.» La Fondation s'active également pour acquérir une quatrième parcelle de terrain à l'avenue Henri-Golay, dans l'optique d'y construire un immeuble qui s'implanterait dans un éco-quartier.

Le 12 octobre dernier, le Conseil administratif a présenté le concept des appartements relais au conseil de fondation de la FMCV. Une démarche qui fut très bien accueillie. Cette initiative des plus probantes, mise en place dans le but d'aider des jeunes en difficultés en leur fournissant temporairement un logement, n'était pas forcément bien connue de ses membres.

Yvan Rochat, conseiller administratif, explique: «Nous souhaitons solliciter un engagement social de la part de la FMCV et je ne doute pas qu'elle soit tout à fait sensible à ces questions-là.» Et Laurent Beck de confirmer: «Nous allons prévoir ce genre d'appartements dans nos prochaines réalisations.»

Yannick CHAVANNE/TLC-ATC.com



Laurent Beck, Président.



L'un des immeubles de la FMCV au 10-12 chemin des Myosotis à Vernier.

## Comment obtenir un logement ?

Ernest Greiner, président de la Commission du logement de la FMCV explique : «En 2008, il n'y a eu que 18 changements de locataires sur 197 logements et en 2009 nous en sommes à 10 changements, donc il y a relativement peu de mouvements.

Il est primordial que les personnes intéressées par un logement subventionné sachent qu'elles seront soumises aux critères du taux d'occupation et du taux d'effort pour obtenir un logement».

Comment définir le taux d'occupation ? Il faut compter le nombre de personnes qui habiteront le logement et y ajouter au maximum le chiffre 2 pour savoir à combien de pièces vous avez droit. Pour un appartement 4 pièces, par exemple, il faut être au moins 2 personnes. Une personne seule ne peut se voir attribuer qu'un logement 3 pièces (1 personne + 2 = 3 pièces).

Et le taux d'effort ? Cette notion un peu compliquée indique la part des revenus qui peut être consacrée au paiement du logement. Pour chaque appartement, et selon le nombre de personnes qui l'habiteront, il existe un barème d'entrée pour calculer le revenu du ménage qui donnerait accès à chaque type de logement.

En clair, voici deux exemples qui n'entrent pas dans tous les détails de calcul:

- Pour obtenir un logement 4 pièces à l'Avenue Henri-Golay 22 dont le loyer est de 1'332 francs sans charge par mois et si 2 personnes souhaitent y accéder, le revenu brut de ce ménage ne peut pas dépasser 89'428 francs par an pour avoir droit à accéder à ce type de logement.

- Autre exemple, si 4 personnes souhaitent accéder à un appartement 5 pièces au chemin des Myosotis, dont le loyer est de 1'473 francs sans charges par mois, le revenu annuel (brut) de ce ménage ne peut pas dépasser 115'880 francs par an.

Dans ces deux exemples précis et choisis au hasard, si le revenu annuel brut des ménages dépasse les montants indiqués, les personnes ne peuvent pas être sélectionnées pour ce logement en question. Par contre dans chaque immeuble du parc immobilier de la FMCV, les taux d'effort sont différents et peuvent varier légèrement.

Si vous pensez que vous vous trouvez dans une situation financière répondant à ces critères d'attribution, voici **la procédure à suivre** pour une demande de logement auprès de la FMCV :

1. Obtenir une feuille d'inscription (demande de logement) de la régie COGERIM qui gère les immeubles de la FMCV, soit au siège de COGERIM (Rue Thalberg 8, 1201 Genève), soit à la Mairie (9, rue du Village, 1214 Vernier).
2. Remplir la demande de logement en précisant dans les observations quel logement serait souhaité, par exemple le nouvel immeuble en construction au chemin Du-Villard.
3. Déposer **en personne** la demande d'inscription à COGERIM au 8, rue Thalberg (seul endroit possible pour les dépôts de demande).
4. Quand un logement se libère, la Commission du logement de la FMCV choisit l'attribution des personnes sélectionnées selon un règlement interne.
5. COGERIM informe par courrier les personnes qui se voient attribuer un logement.

### Localisation des immeubles de la FMCV

- 1 - Henri-Golay 22 à 28 bis
- 2 - Village 3
- 3 - Village 28
- 4 - Myosotis 10 / 12
- 5 - Poussy 30 à 46



# Mérite municipal verniolan

Les inscriptions pour le mérite municipal sont ouvertes.

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Cette commission se réunit la 3<sup>e</sup> année de la législature afin de sélectionner les lauréat-e-s qui seront honoré-e-s lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours de la législature si les candidat-e-s ne répondent pas aux critères définis dans le premier paragraphe.

Les candidat-e-s peuvent être des personnes individuelles, des équipes ou des groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif. Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou peuvent vous être envoyés sur demande au 022 306 06 06.

**Les dossiers doivent être adressés jusqu'au 23 février 2010 à l'adresse suivante :**

Ville de Vernier  
Service de la culture  
Case postale 520  
1214 Vernier

Renseignements: 022 306 07 80

# Se marier le samedi

Depuis quelques années déjà le service de l'état civil propose de célébrer les mariages également le samedi, afin d'étendre ses prestations.

Les unions ne sont célébrées qu'un samedi par mois et uniquement pour les personnes originaires de Vernier ou domiciliées sur le territoire communal.

En 2010, cinq célébrations par samedi (à 10h, 11h, 12h, 13h et 14h) vous sont proposées aux dates suivantes :

|            |          |              |             |
|------------|----------|--------------|-------------|
| 16 Janvier | 17 Avril | 03 Juillet   | 16 Octobre  |
| 13 Février | 29 Mai   | 28 Août      | 20 Novembre |
| 27 Mars    | 19 Juin  | 18 Septembre | 11 Décembre |

Le service de l'état civil marie également sans restriction en semaine le matin jusqu'à 11h30 et l'après-midi jusqu'à 16h.

**Veillez prendre note que pour des raisons d'équité aucune date de mariage ne peut être réservée avant la clôture du dossier.**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au service de l'état civil, tél. 022 306 06 30.



# Mobilité, Génie civil & chantiers

## Travaux reportés

Réaménagement de l'arrêt TPG Bouleaux avec création d'un îlot central et d'un passage piéton prévu dès mi-novembre; le début des travaux est reporté à mi-janvier 2010.

Collecteur eaux usées à la route de Montfleury prévu dès mi-novembre; le début des travaux est également reporté à mi-janvier 2010.

Travaux de réfection de canalisations sur le mail inférieur du Lignon prévus dès mi-novembre; le début des travaux est reporté à mars 2010.

Travaux SIG au chemin des Sellières : toujours en attente d'une autorisation fédérale, report probable à janvier 2010.

## Travaux à venir

Des travaux de gros-entretien du viaduc de l'avenue d'Aire sont planifiés dès mi-mars, après le Salon de l'automobile.

Déchetterie conteneurs à enterrer Route de Peney – Via Coisson : début des travaux probablement en mars 2010.

## Travaux en cours

Boucle de rebroussement TPG ligne 28, arrêt Parfumerie-Route du Canada.



La cage d'escalier côté chemin de la Croisette (chantier IKEA).



Vue générale du chantier IKEA à fin novembre 2009 depuis l'angle route de Pré-Bois / route de Vernier.

# Des lauriers ont poussé sur la tête des jardiniers

Lors d'une chaleureuse cérémonie fin novembre, les prix du Concours Vernier Fleuri 2009 ont été remis aux mains vertes verniolanes qui contribuent à embellir notre commune.

Dans la catégorie «Terrasses et villas», Ada di Sanza, Christiane Mouron-Joly, Yvonne Pasche et Irmgard Duffek ont été récompensées. Dans la catégorie «Fenêtres et balcons», les œuvres de Dominique Buzzi, Laurinda Sedita Ragana et Danielle Gasser ont été primées.

L'année 2010 ayant été désignée «année de la biodiversité» par les Nations Unies, le service des espaces verts a invité Fabrice Lombard, ingénieur HES en gestion de la nature à présenter la Charte des Jardins dont il est le

coordinateur. Cette charte, qui existe depuis octobre 2007, est un document de 6 pages qui explique les bonnes pratiques à adopter pour favoriser la biodiversité dans son jardin. Ce n'est pas une liste d'exigences à remplir pour obtenir un label, ni un document juridique: en la signant, on s'engage moralement à en suivre les préceptes.

La Ville de Vernier souhaite encourager ses habitant-e-s jardini-è-r-e-s à s'engager à protéger la biodiversité pour honorer ce principe au niveau local. La commune soutiendra cette action en prenant en charge les frais d'inscription. Une catégorie de prix «Charte des Jardins» sera par ailleurs créée pour le Concours Vernier Fleuri 2010 afin de récompenser les mains vertes qui s'impliqueront dans la mise en œuvre de cette charte.

La soirée s'est agréablement terminée par la découverte d'un diaporama des réalisations de tous les participant-e-s admirablement préparé par Canal 29 et un buffet élaboré par Oriph (Organisation de l'intégration et formation professionnelle), une institution d'aide aux jeunes située à côté du Centre d'entretien à Vernier (CEV).

Remerciements à tous les participants et meilleurs vœux en ces fêtes de fin d'année de la part de toute l'équipe de la production horticole du service des espaces verts : Diana Gubinelli, Alexandre Suter, Yannick Staudenmann (apprentis), Magali Pernoux, Christian Germanier (président du concours Vernier fleuri), Eddie Genoud et Jean-Marc Beffa (responsable de service).



Les prix ont été remis aux mains vertes de Vernier par Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge des espaces verts.



Balcon de Mme Dominique Buzzi.

Pour plus d'infos sur «La Charte des Jardins»: <http://energie-environnement.ch/fr/maison/jardin/charte-des-jardins>

## Le marché aux géraniums est de retour !

Réservez le samedi 8 mai 2010 à l'établissement horticole au CEV.

Ce jour-là sera également inaugurée la nouvelle serre.



Une partie de l'arrangement floral de Mme Ada Di Sanza.



Une partie de l'arrangement floral de Mme Christiane Mouron-Joly.

# Franc succès pour les cours de compostage

La Ville de Vernier et son service de la récupération souhaitant inciter les propriétaires de villas à faire du compostage individuel, des cours dispensés par le WWF et organisés par l'association «La Libellule» ont eu lieu les 8 et 9 octobre ainsi que les 22 et 23 novembre derniers.

Vous avez été nombreuses et nombreux à vous y inscrire et nous n'avons malheureusement pas pu accéder à toutes les demandes. Toutefois, et étant donné l'engouement des habitantes et habitants pour cette formation, nous espérons pouvoir en organiser d'autres au printemps prochain.

Les personnes qui ont assisté à ces cours ont pu poser toutes leurs questions pratiques et théoriques concernant le compostage et en suivre toutes les étapes grâce à des démonstrations.

Nous espérons qu'à l'avenir ils seront nombreuses et nombreux à appliquer ces conseils. Les déchets compostables ont un très grande teneur en eau (jusqu'à 85%) et donc un faible pouvoir calorifique, c'est donc un non-sens que de les incinérer. De plus, le coût de la récupération est pratiquement deux fois moins élevé



que celui de l'incinération. Pourtant, trop de déchets compostables finissent encore dans les containers à ordures.

Au-delà de sa dimension écologique, cette pratique, qui permet à la fois de produire gratuitement son propre engrais naturel et de réduire la quantité de déchets incinérables, vise à terme à réduire l'impact de la collecte sur l'environnement.

C'est pourquoi, nous ne pouvons que vous inciter à faire du compostage dans votre jardin, ou le cas échéant à vous munir d'un container vert pour

les déchets compostables, qui sera ramassé gratuitement tous les mardis. Pour cela, il vous suffit de signaler au 022 306 07 00 que vous souhaitez inclure votre adresse dans la tournée hebdomadaire.

Avec la prochaine mise en place des bennes enterrées, les bennes de déchets de jardin, actuellement à disposition des habitantes et habitants dans 7 de nos 14 déchetteries communales, seront prochainement amenées à disparaître.

Aussi, nous vous informons que nous avons conclu un accord avec notre mandataire, l'entreprise «Transvoirie» (022 306 15 15), afin d'obtenir des prix bas pour les containers verts pour les habitantes et habitants de la commune de Vernier. Vous pouvez également les trouver dans tout autre commerce spécialisé. Une question concernant le compostage ? N'hésitez pas à les poser au 022 306 07 00.



Isabel Aguiar

# Noces d'or et de diamant



Le 16 novembre, le maire Thierry Cerutti, accompagné de ses collègues de l'exécutif, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat, et Stéphane Valente, Président du Conseil municipal, ont accueilli 3 couples ayant fêté 60 ans de mariage et 11 couples avec 50 ans de vie commune. Au son de l'accordéon, les couples, après avoir reçu leurs cadeaux, ont pu discuter joyeusement avec leurs voisins de table.



© Studio Casagrande



# Django, le génie vagabond au Vernier Jazz 2010

Pour son édition 2010, Vernier Jazz vous présente une création en hommage à Django Reinhardt à l'occasion des 100 ans de sa naissance.

Le 16 mai 1933 disparaissait l'un des musiciens les plus fulgurants de XX<sup>e</sup> siècle. Django Reinhardt est aujourd'hui encore considéré comme un modèle pour les nouvelles générations de musiciens mais, il est surtout devenu un mythe pour la plupart des auditeurs.

Ce manouche secret, dont il n'est pas exagéré de dire qu'il est le plus grand guitariste de l'histoire du jazz, a mené une existence hors du commun où la réalité semble parfois se confondre avec la légende.

Django Reinhardt a traversé la fièvre des années 30 et le chaos de la Seconde guerre mondiale avec l'élégance détachée de ceux qui se sentent

toujours au-delà des contingences, tout simplement ailleurs. Malgré la profusion de son œuvre et les nombreux témoignages de ses collaborateurs, il demeure toujours un mystère autour de ce génie vagabond dont Cocteau disait : «Il a vécu comme on rêve de vivre, en roulotte».

Ce spectacle inédit, sous la direction musicale de Béat Clerc, dans une mise en scène de Jean Chollet, retrace les faits marquants de sa carrière exceptionnelle et de sa vie riche de contrastes sur une musique entièrement reprise de l'intégrale de l'artiste.

Vous retrouverez sur scène, entre autres, le Swiss Yerba Buena Créole Rice Jazz Band et Jean-François Bonnel,

ainsi que Philippe Guignier à la guitare et son orchestre manouche.

Trois soirées à ne pas manquer, les 17, 18 et 19 février 2010 à 20h, à la salle des Fêtes du Lignon.

Ouverture des portes et petite restauration dès 19h.

Prélocations Stand Info Balexertet Fnac. Renseignements service de la culture 022 306 07 80 ou [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## Vous êtes dans le milieu artistique et résidez sur la commune ?

Quel que soit votre domaine d'activité, que vous soyez peintre, musicien, écrivain, photographe, danseur, comédien, magicien, sculpteur... faites-vous connaître en nous communiquant vos coordonnées complètes.

Grâce à cela notre administration sera en mesure de tenir un annuaire complet qui lui permettra de répondre à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Merci de faire parvenir ces informations à l'attention du :  
Ville de Vernier  
Service de la culture  
case postale 520  
1214 Vernier  
ou à l'adresse électronique: [culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)



© DR

# Projet «Eco21» : les conseillers SIG font le tour des Libellules

Dans «Actualités Vernier» du mois dernier, deux responsables SIG (Services Industriels de Genève) expliquaient en quoi consistait le projet «éco21» aux Libellules. Pour mieux se rendre compte des améliorations apportées dans le cadre des économies d'énergie, nous nous sommes rendus sur le terrain.

Pour les deux semaines qu'a duré l'opération, de jeunes conseillers SIG, préalablement formés et entourés par des superviseurs, ont été recrutés, notamment par le service de la jeunesse et de l'emploi de Vernier. Du 16 au 28 novembre, ils ont rendu visite dans un premier temps aux habitants qui ont fait appel à leurs compétences. Une deuxième phase les a amenés à frapper aux portes des locataires qui n'ont pas répondu aux premières sollicitations.

En ce début d'après-midi du jeudi 19 novembre, Shpejtim a rendez-vous avec Abdullahi, un locataire dont



L'équipe des conseillers SIG avec les superviseurs.

l'appartement se trouve à quelques encablures du point de ralliement des conseillers SIG. Les appareils consommant de l'énergie sont passés au crible. Les installations Hi-Fi, TV, audio, etc. sont reliées entre elles sur une multiprise avec interrupteur. La température du congélateur et du réfrigérateur sont vérifiées: -18°C

et +5°C, soit la norme adéquate. Les ampoules à incandescence classiques avaient par ailleurs déjà été changées pour des modèles plus économes. Il faut dire qu'Abdullahi est un consommateur averti : il avait en effet suivi une formation de l'Agenda 21 cantonal lorsqu'il était en recherche d'emploi.

Reste que Shpejtim, grâce à sa liste exhaustive de «gestes éco» qu'il pointe les uns après les autres, permet aux locataires d'économiser là où ils n'y réfléchiraient pas forcément d'emblée: qui pense à dépoussiérer ses luminaires afin d'avoir une lumière plus éclatante? Qui débranche automatiquement son chargeur de téléphone portable de la prise murale une fois que ce dernier a fait le plein, généralement après une heure seulement?

Aussi attentifs que nous soyons aux économies d'énergie, nous pouvons toujours faire mieux!

Pascal SAUVAIN/TLC-ATC.com



Abdullahi est à l'écoute des conseils prodigués par Shpejtim.

# Les jeux sont faits !

Fin octobre, pour la première fois, verniolanes et verniolans ont été appelés à voter pour leur place de jeu préférée pour remplacer les jeux du parc Chauvet-Lullin à Vernier-Village.

Sept projets étaient présentés, présélectionnés pour leur faisabilité par le service des espaces verts et le Conseil administratif. 87 personnes ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Selon cette consultation populaire, les petits auront une nouvelle aire de jeux. C'est le projet «Vivarea» qui sera réalisé par l'entreprise Proludic qui a été plébiscité avec 38 voix sur 87 soit près de 44% du total des voix.



Les projets étaient exposés pour une consultation populaire.



L'aire de jeux du parc Chauvet-Lullin.



Jeux «Vivarea» pour les 2 - 8 ans.

Les 8 - 2 ans auront pour leur part des jeux «Vertigo» de l'entreprise Husson qui ont recueilli 25 voix sur 70 voix soit près de 36% des votes.

Ces jeux seront construits au printemps 2010. Merci à toutes celles et ceux qui sont venus partager leurs idées et contribuer à ce projet !

A.R.



Jeux «Vertigo» pour les 8 - 12 ans.

# Un, deux, trois... je préserve et protège ma planète !



En novembre, une journée dédiée au développement durable a été organisée pour les enfants de 2 à 4 ans de l'Espace de Vie Infantile (EVE) des Libellules, l'EVE Lignon, l'EVE Avanchets et des jardins d'enfants des Avanchets, de Vernier et de Bourquin. Le service des espaces vert de la Ville de Vernier a aidé les enfants à planter un arbre dans le jardin de l'EVE Bourquin ainsi que de jolis bulbes de fleurs.

Le service de la voirie a également participé à cette journée en posant sur les poubelles du quartier des Avanchets des plaques colorées que les enfants de l'EVE Avanchets ont créées pour nous inciter à les utiliser.



## Soutien aux entreprises et à l'insertion professionnelle

Récemment deux soirées ont permis aux autorités verniolanes, aux services communaux et à leurs partenaires de discuter du soutien à l'insertion professionnelle et aux entreprises.



A l'initiative du Maire, Thierry Cerutti, une conférence consacrée au thème du financement d'entreprise a été organisée par le Service de la promotion économique du Canton de Genève en partenariat avec la Commune de Vernier, la Fondation d'Aide aux Entreprises et la Banque Migros. De nombreuses entreprises verniolanes ont bénéficié de présentations donnant un aperçu sur les aides, outils, services et soutiens à disposition des entreprises. Jacques Kugler, directeur général de Kugler BIMETAL SA, une entreprise de Vernier, a par ailleurs partagé son point de vue d'entrepreneur et son expérience en matière d'aide au financement.

Thierry Cerutti a insisté sur la volonté des autorités de Vernier de contribuer au développement et au soutien d'entreprises, d'autant plus en cette période économiquement difficile.

Une autre réunion a rassemblé les partenaires du service de la jeunesse et de l'emploi (SJE), soit les entreprises, associations et services communaux qui s'engagent, notamment, à prendre en stage des usagers du SJE ou contribuent aux ateliers de préparation aux entretiens d'embauche par exemple. Cette rencontre a été l'occasion pour les partenaires et le SJE d'échanger informations, idées et souhaits.

Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge entre autres du SJE a souligné le rôle important joué par les employeurs partenaires :

«Les jeunes et adultes ressortent toujours gagnants des stages et des ateliers de préparation aux entretiens grâce aux conseils et au soutien que les employeurs leur apportent. Parfois ils ne poursuivent pas tout de suite leur parcours d'insertion ou de réinsertion dans le marché de l'emploi mais le fait qu'un employeur leur ait fait confiance à un moment reste de toute façon valorisant pour construire un projet d'avenir professionnel.»

A.R.



Présentations et discussions ont permis aux entreprises et futurs entrepreneurs de comprendre les outils de soutien mis à leur disposition.

## Transports publics à Vernier: nouvelles lignes, nouveaux horaires

Depuis le 13 décembre 2009, des modifications du réseau desserte de transports publics sur le territoire verniolan ont eu lieu. Les principales modifications sont les suivantes :

- Le 12 décembre a eu lieu l'inauguration du deuxième tronçon pour le **Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)** entre l'arrêt « Avanchets » et « Meyrin-Gravière ».

- La **ligne 52** qui reliait l'arrêt « Parfumerie » à Balexert disparaît. Elle est remplacée par la **ligne 28** qui relie «la Parfumerie» au «Jardin Botanique» en passant par la route de Pré-Bois, l'aéroport et le quartier des Nations. Cette modification du trajet de la ligne 28, qui auparavant passait par la route de Meyrin et desservait la commune de Meyrin, est directement liée à l'ouverture des nouvelles lignes du TCMC 14 et 16 jusqu'au centre de Meyrin. La ligne 28 offre une cadence d'un bus toutes les 15 minutes aux heures de pointe, toutes les 20 minutes aux heures creuses et toutes les 40 minutes les soirées et le week-end.

Les habitants du secteur du Canada bénéficieront donc d'une ligne plus performante par rapport à la cadence d'un bus par heure offerte par l'ancienne ligne 52. Le trajet de la ligne 28 permettra également aux usagers de profiter de l'ouverture de l'arrêt de tram « Blandonnet » pour un transbordement en direction de Meyrin-Village ou en direction des Avanchets et du centre de Genève.

- Un véhicule supplémentaire sera engagé sur la **ligne 51** dont la cadence change un peu et passe à environ 20 minutes aux heures de



© DR

pointe et 30 minutes aux heures creuses du lundi au vendredi et 30 minutes le samedi. Un horaire différent pour les «vacances» et les «fêtes» a également été établi.

- Le trajet de la **ligne 54** a été légèrement prolongé à l'intérieur de la zone industrielle de la ZIMEYSA et, surtout, cette ligne dessert désormais aussi pendant les heures creuses de la journée avec une cadence horaire.

- La nouvelle **ligne 57**, au départ de l'arrêt RER « Vernier-Meyrin », relie l'aéroport en faisant une boucle par Meyrin-Village et la Zimeysa et passe par la route du Nant-d'Avril et la route de Vernier jusqu'au carrefour avec la route de Pré-Bois. Cette ligne offre une cadence d'un bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe, toutes les 15 minutes aux heures creuses et toutes les 20 minutes les soirées et le week-end.

- La **ligne 29** est disparue suite à la création de la ligne 57 et, surtout, grâce au prolongement du réseau de tram jusqu'à Meyrin. Il n'y a donc plus de lignes de bus qui traversent le quartier des Avanchets par l'avenue De-Baptista.

- La **ligne Y** ne relie plus Thoiry aux Avanchets : elle tourne désormais en direction de l'aéroport (terminus) à la hauteur de la route de Pré-Bois. Sa cadence aux heures creuses est passée de 60 à 30 minutes et le soir de 80 à 60 minutes.

- Les arrêts «Châtelaine-Ecole» et «Henri-Golay» sur l'avenue de Châtelaine vont être fusionnés en un seul arrêt qui s'appellera «**Châtelaine**» pour les bus 6, 19, 22 et 51.

## Contrôles de vitesse : hâtez-vous lentement !

Vous avez peut-être noté sur plusieurs tronçons de notre commune ces derniers mois un «Visispeed», soit un radar vous indiquant votre vitesse dans un cadre de prévention et non pas de répression.

Cet appareil a été acheté par la commune pour effectuer différentes campagnes de sensibilisation dans des axes problématiques, vérifier le respect des vitesses ou encore, récolter des données précises en matière de vitesses et de charges de trafic qui permettent de mieux justifier des demandes de modification du régime des vitesses d'une route auprès du canton.

A titre d'exemple, le Visispeed a été posé à la fin de l'été au Lignon, à la hauteur du passage piéton vers l'entrée du centre commercial en direction des tours, suite à une pétition qui indiquait que la vitesse des automobilistes à cet

endroit était inadaptée. Durant une période d'environ deux semaines, le passage de 106'510 véhicules a été enregistré et les mesures relevées ont permis de constater, contrairement à l'impression que l'on pourrait avoir visuellement, que 99.72% des conducteurs ont respecté la limitation de 50 km/h. L'application de la vitesse «V85» – valeur qui définit la vitesse en dessous de laquelle circulent le 85 % des conducteurs et qui détermine si l'aménagement en place est adapté à la vitesse maximale autorisée – a montré qu'à cet endroit, le 85% des véhicules circulent à moins de 34 km/h, ce qui est largement au-dessous de la limite de la vitesse préconisée.

Le Visispeed est utilisé également en coordination entre les Agents de sécurité municipaux et le service de la mobilité pour évaluer les zones 30. Une opération de ce type a été



© DR

menée dans le courant de l'automne notamment au chemin des Sellières. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre d'une évaluation plus globale qui doit permettre de vérifier que les objectifs des zones 30 sont atteints, notamment en termes de réduction de la vitesse et de diminution du nombre d'accidents.

## Le service de la jeunesse et de l'emploi à la Cité des Métiers



Fin novembre, le service de la jeunesse et de l'emploi (SJE) a participé à la Cité des Métiers à Palexpo avec deux activités.

Dans le cadre d'une énorme structure de tentes originales, le SJE a animé son jeu prévention. Les adolescent-e-s ont profité d'un moment de détente dans leur journée de découverte des métiers pour jouer avec les collabo-

ratrices du SJE et s'informer sur les thématiques abordées dans le jeu telles que conduites à risques, troubles alimentaires, sexualité, violence ou consommation de produits illicites.

Des jeunes épaulés par le SJE se sont également impliqués durant la semaine dans une enquête auprès des entreprises présentes sur leurs motivations à former des jeunes aujourd'hui.

## Cité de l'énergie médaille d'or, une première dans le canton !

Depuis le 5 novembre, Vernier fait partie des 14 villes suisses ayant reçu la mention «Gold» du label «Cité de l'énergie».

Vernier détient le label «Cité de l'énergie» depuis 2004. La mention «Gold» est décernée au niveau européen aux villes qui atteignent au moins 75% des objectifs contenus dans un catalogue regroupant 87 actions dans 6 domaines: aménagement du territoire et constructions, bâtiments

communaux et installations, mobilité, organisation interne, communication et coopération, approvisionnement et dépollution.

Vernier a atteint 75,6% de ces objectifs en 2009, notamment grâce aux exemples de projets et de réalisations suivants : thermographie du territoire communal avec la commune de Meyrin (voir notre édition de novembre), action avec SIG aux Libellules (voir page 22), développement de la mobilité douce

(carte PROVELO et création du sentier de la Voie Verte), assainissement des bâtiments communaux, etc.

Nous reviendrons en détail tout au long de 2010 sur les réalisations communales et sur les gestes plus durables que chacun-e d'entre nous peut également faire dans sa vie quotidienne notamment pour une meilleure utilisation de l'énergie.



### CONCOURS POUR CÉLÉBRER NOTRE LABELLISATION «GOLD»

Nous vous proposons d'ores et déjà un petit concours ! Répondez aux 3 questions ci-dessous (les réponses peuvent être trouvées dans cette édition d'Actualités Vernier) :



- L'action «Libellules Nouvelles Lumières» a été réalisée avec ce programme spécial SIG:**
  - Eco21
  - Agenda21
  - Action21
- La thermographie du territoire communal a été réalisée avec cette commune voisine:**
  - Grand-Saconnex
  - Meyrin
  - Genève
- Les enfants de la commune ont participé à une journée sur le développement durable intitulée:**
  - Sauvons la planète !
  - Je préserve et protège ma planète !
  - Je plante un arbre pour le futur !

Votre prénom : \_\_\_\_\_ Votre nom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

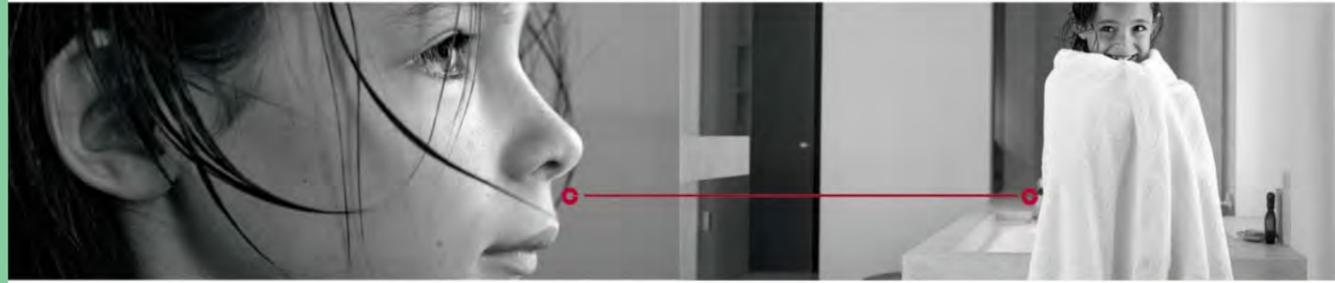
Envoyez vos réponses d'ici au 16 janvier 2010 à l'adresse suivante:

**Service de l'information et de la communication, Ville de Vernier, CP 520, 1214 Vernier**

ou par email à : [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

Parmi les bonnes réponses, 10 gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort et recevront des câbles avec «souris-interrupteur» permettant de mettre les appareils facilement en état de veille. Le concours n'est ouvert qu'aux habitant-e-s de la Ville de Vernier.





www.givaudan.com



## HATHA YOGA par Mme Janet Gomez Cours dès janvier 2010

- Cours normal : mardi (dès le 12.1) à 19h30 ou mercredi (dès le 13.1) à 18h15 ou jeudi (dès le 7.1) à 20h (25.- le cours ou 90.- par mois)
- Cours doux : mardi (dès le 12.1) à 17h30 (25.- le cours ou 90.- par mois)
- Stage découverte de 4 séances consécutives dès le 21 janvier le jeudi à 18h (100.- les 4 séances)

Renseignements et inscriptions : Mme Janet Gomez au 078 681 35 23  
[www.yogavernier.com](http://www.yogavernier.com)

Lieu des cours : Phosphorus – 19-21 rue du Village – 1214 Vernier

## TARIFS PUBLICITAIRES

|                     |     |        |
|---------------------|-----|--------|
| 1/12 page           | CHF | 110.-  |
| 2/12 page           | CHF | 220.-  |
| 1/4 page            | CHF | 300.-  |
| 1/4 page couv. int. | CHF | 330.-  |
| 1/3 page            | CHF | 400.-  |
| 1/2 page            | CHF | 560.-  |
| 1 page intérieure   | CHF | 1000.- |
| 1 3e de couverture  | CHF | 1200.- |

## Quel est votre prochain objectif ?

**Protéger ceux que vous aimez.**

Dans le domaine de l'assurance vie aussi, nous avons la solution qui vous convient.

## La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence de Lancy, Pierre-Albert Magnin  
Chemin des Semailles 2, 1212 Grand-Lancy  
Téléphone 022 819 05 55, Fax 022 819 05 99  
E-Mail [geneve@mobi.ch](mailto:geneve@mobi.ch), [www.mobigeneve.ch](http://www.mobigeneve.ch)

Laurent Chevallaz  
Natel 079 652 46 53, E-Mail [laurent.chevallaz@mobi.ch](mailto:laurent.chevallaz@mobi.ch)



## Le budget 2010 expliqué

Le budget de la commune est un document Excel de près de deux cents pages, préparé des semaines durant par le conseil administratif et les services. Il compte plusieurs milliers de rubriques précisant qui a droit à combien et pour quoi faire.

En général, les rubriques reprennent les chiffres de l'année précédente, ou peut s'en faut:

|   | 2009          | 2010          |
|---|---------------|---------------|
| Ecole des Ranches. Produits de nettoyage                        | Fr. 2'500     | Fr. 2'500     |
| Service des sports. Indemnité d'utilisation d'un véhicule privé | Fr. 3'510     | Fr. 3'510     |
| Sécurité municipale. Salaires personnel permanent               | Fr. 1'350'460 | Fr. 1'473'340 |

Certains postes reflètent des changements d'organisation ou de priorités:

|   |             |             |
|---|-------------|-------------|
| Réduction de la consommation de mazout de l'école d'Aire        | Fr. 58'000  | Fr. 50'000  |
| Poste de travailleur social à 80% pour les contrats de quartier | –           | Fr. 78'000  |
| Vernier Festival  | Fr. 147'000 | Fr. 108'000 |
| Biennal artistique des Libellules (nouveau projet)              | –           | Fr. 15'000  |

D'autres annoncent de grands projets:

|                                       |               |            |
|---------------------------------------|---------------|------------|
| Jardin d'enfants de l'Ecole allemande | Etude         | 1e tranche |
|                                       | Fr. 1,25 mios | Fr 5 mios  |



**Le budget doit être équilibré.** La somme de tous ces chiffres ne doit pas dépasser ce que la Commune pense gagner en 2010, soit environ fr. 88'000'000.-.

**Il est présenté au Conseil municipal.** Les conseillers municipaux l'étudient, s'y noient, retrouvent leurs esprits, posent des questions, et proposent des amendements. Lesquels sont négociés de manière serrée puisque à toute augmentation doit correspondre une réduction. Faute de quoi le budget n'est plus équilibré. :-)

Vient le moment, précisé par la loi, où le Conseil municipal vote le budget. Il arrive qu'il le fasse (presque) à l'unanimité comme en 2004

(34 Oui, 2 abst.) 2005 (29 Oui, 5 abst.) 2006 (29 Oui, 3 abst.) ou alors que la polarisation l'emporte comme en 2007 (9 Oui, 16 Non). Les années 2008 (22 Oui, 7 Non, 4 abst.) et 2009 (22 Oui, 11 Non, 2 abst.) font apparaître les repositionnements en cours.

**Alors, ce budget?** Les Verts sont contents des impulsions données en matière d'aide sociale, de cuisine scolaire (un repas bio par semaine dès 2010), de transports publics (arrivée de la ligne 28), de subventions aux activités sportives et d'abris à vélos. Comme chaque année, ils sont soulagés que le budget soit «rentré». Parce que, sans budget, c'est la gabegie!

L'opération nous a permis de constater la bonne collaboration de l'Alternative (Verts, PS et AGT) ainsi que notre capacité d'élargir notre assise en écoutant les libéraux et en étant écoutés d'eux.

Nous observons que, dans la préparation du budget comme ailleurs, le MCG adopte une position électoraliste qui consiste à promettre et s'autocongratuler avant d'avoir consulté qui que ce soit et voté quoi que ce soit... Ensuite, si ça ne passe pas, «c'est la faute des autres»!

Nous constatons aussi que le PDC a beaucoup voté avec les populistes et l'extrême-droite. Le centre part à la dérive...

**Reste à utiliser intelligemment les sommes allouées dans le souci attentif du bien commun, et donc du développement durable. Nous souhaitons que le conseil administratif, les services et le conseil municipal s'y emploient dans la confiance et le dialogue, comme ils savent le faire.**

Les Verts de Vernier

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

**Dominique GOBET**  
Massage classique et sportif  
Agréée ASCA



La Ruelle 9  
1214 VERNIER  
079/432.43.04  
Sur rendez-vous



Alain Perret  
Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

### L'avantage de la durabilité

**Croissance démographique, hausse du niveau de vie, épuisement des ressources, changement climatique, tels sont les faits qui font de la durabilité un sujet permanent à l'ordre du jour des entreprises.**

Les entreprises sont de plus en plus conscientes que la durabilité représente un avantage compétitif. Par exemple, ABB analyse le cycle de vie des produits et améliore en permanence l'efficacité économique. Son objectif: réduire l'emploi de matière et d'énergie pour la fabrication et l'utilisation d'un produit ou d'un service. Dans le contexte du changement climatique, cela confère un bon positionnement à l'entreprise.

La participation à des projets sociaux chez Hewlett-Packard (HP) a également eu une influence positive sur le chiffre d'affaires. Le groupe a ainsi favorisé le

développement d'appareils bon marché et de petite taille destinés aux catégories de population les plus pauvres en Inde et en Chine.

Ces exemples montrent que la prise en compte des principes de durabilité se répercute positivement sur le chiffre d'affaires et sur les coûts. La réduction des risques apporte aussi une contribution positive à l'environnement et à la société. Les entreprises qui en ont eu conscience disposent d'un avantage par rapport à la concurrence. Grâce aux fonds de placement, les investisseurs peuvent investir de façon ciblée dans les entreprises durables et participer à leur succès.

**G. SARACINO**  
GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

**25 ANS**

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier  
Atelier :  
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



### Bienvenue et profitez de nos avantages exclusifs!

Raiffeisen vous procure non seulement la satisfaction d'être client d'une banque pas comme les autres, mais elle vous offre aussi un conseil personnalisé compétent et des avantages exclusifs. Plus d'informations sur [www.raiffeisen.ch/geneve](http://www.raiffeisen.ch/geneve) ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !  
**0800 BANQUE**  
**0800 226783**

Banque Raiffeisen Genève Ouest  
1214 Vernier  
022 930 91 91  
Agences à Satigny, Grand-Saconnex  
[www.raiffeisen.ch/geneveouest](http://www.raiffeisen.ch/geneveouest)

Ouvrons la voie

**RAIFFEISEN**



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

### Le MCG dit Non au budget 2010 de la Ville de Vernier

**Le MCG défend les activités culturelles, sportives ainsi qu'une administration de proximité et au service des citoyennes et citoyens de la ville de Vernier.**

Le groupe MCG du Conseil municipal de Vernier a refusé, mardi 17 novembre, le budget 2010 qui coupe de façon indécente dans les budgets des sports, de la culture et de l'administration. Le MCG déplore l'attitude de la gauche et des libéraux qui s'attaquent à ces domaines-clés qui touchent toute la population de Vernier. **Ces alliés de circonstance se sont réunis dans l'intention de réduire les budgets du sport et de la culture, qui sont un moyen d'intégration sociale capital pour Vernier, deuxième ville du canton.** Des montants ont ainsi été enlevés dans ces secteurs essentiels au niveau des subventions extraordinaires sportives et culturelles. Ce sont les habitants de Vernier qui sont les premiers perdants de ces coupes claires et qui seront préterités. Ceci est totalement incompréhensible pour les élus MCG qui soutiennent et défendent les intérêts des clubs et des associations de la ville de Vernier.

A son arrivée à la Mairie, le Maire MCG Thierry Cerutti a rencontré un domaine sportif et un domaine culturel délaissés par la gauche et les libéraux. Dans le même temps, la majorité rose-verte va dépenser plus de 40'000 francs pour des abris à vélos, en supprimant le projet d'un festival de la diversité qui allait agrémenter nos soirées d'été, dans le même esprit, ils vont ajouter CHF 35'000 francs supplémentaires sur un budget de plus de 350'000 à l'aide au développement en prenant cet argent sur les subventions sportives et culturelles. **A ce train-là, c'est Vernier qui va devenir une ville du tiers monde. Le MCG continuera à défendre vos intérêts.**

**La majorité rose-verte-libérale s'est également opposée à une réception élargie qui permettrait à la population d'avoir un contact avec l'administration de 7h30 à 19 heures non-stop.** Ce service aurait dû faciliter la vie des habitants de la commune, ce qui ne sera pas possible, alors que le budget explose pour certaines dépenses contestables dans des projets sociaux qui n'ont pas toujours démontré leur efficacité et concernent une très infime minorité. **Une fois de plus ce sont les habitants de Vernier et plus particulièrement la classe moyenne qui sont préterités, qui paient le prix fort de ces décisions anti-citoyen et qui ressortent les grands perdants de ce budget.**

Ce charcutage du budget ne correspond absolument pas aux attentes du MCG ni de son magistrat en charge des finances à la suite des retraits et ajouts que les socialistes et les verts ont opéré avec la complicité des libéraux. C'est également une gifle faite aux électeurs de Vernier qui ont voté à près de 30% pour le MCG lors des dernières élections au Grand Conseil.

**Le MCG section Vernier tient une fois de plus à souligner l'excellent travail de son Conseiller administratif Thierry Cerutti, qui mène avec dynamisme et intelligence ses dicastères et se bat au quotidien pour les Verniolanes et les Verniolans.** Nous tenons à déplorer le manque de collégialité des deux magistrats rose-vert à son encontre, puisqu'ils avaient négocié et établi un budget ensemble à deux reprises avant la séance plénière... Les conseillers municipaux MCG s'engagent à fond dans la même politique et ils continueront à se battre pour le bien de la ville de Vernier et pour votre bien à vous tous, habitantes et habitants de Vernier.

Merci pour la confiance et soutien témoignés tout au long de l'année.



Nous en profitons également pour vous souhaiter à toutes et à tous de **bonnes fêtes de fin d'année !**

**Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect, ce sont ces valeurs qui nous rassemblent. Nous les portons à la Mairie de Vernier.**

**Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition : [mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)**

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**





## Budget 2010 : Priorité au logement d'urgence et à l'aide aux plus démunis !

Face à l'augmentation des demandes d'aide de 18% au service social en 1 an de crise et de leur complexité avec notamment des familles qui se retrouvent endettées, sans couverture d'assurances maladie et accident, des enfants en rupture scolaire, des jeunes sans emploi et/ou sans toit obligés de dormir dans des allées de nos immeubles ou entassés dans des studios, dans des baraquements ou pire dans des caves, avec un taux de chômage à 9%, Vernier est touché de plein fouet par la crise créée par la course au profit des banques. C'est une réalité que certains ont de la peine à réaliser. Si nous avons été élus, c'est pour agir et ce n'est sûrement pas en temps de crise qu'il faut commencer à couper dans les prestations. **Non, il faut simplement choisir ses priorités. Nous devons réagir vite et fort et nous avons choisi !**

Sur tous nos amendements formulés en commission des finances en faveur des plus démunis : notamment l'aide sociale +90'000 Frs, l'aide au développement +25'000 Frs et les appartements relais +51'000 Frs, cette dernière proposition est restée sur le carreau. L'école de basket de Etoile Vernier sauvée par une subvention extraordinaire votée par tous les partis, les mêmes partis de droite et d'extrême droite le MCG en tête, n'ont pas voulu faire d'effort en faveur des jeunes pour trouver 51'000 Frs sur un budget de plus de 88 millions ! C'est scandaleux !

Il fallait donc revenir au Conseil municipal pour financer notre dernière proposition. Pour nous, les **Socialistes** les choses sont claires. **Priorité au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale. Le reste attendra des jours meilleurs.** Sur toutes les propositions budgétaires dans le sport et la culture, nous avons réduit uniquement les lignes d'augmentations prévues dans les subventions extraordinaires, soit 3'000 Frs chacune... Et c'est tout ! Les subventions aux clubs et aux associations ne sont pas coupées contrairement aux affirmations du MCG et de M. Cerutti. Nous avons refusé notamment un call center pour 27'500 Frs que le Maire voulait externaliser à une entreprise privée dont nous ne connaissons même pas le nom. C'est oublier que notre administration met déjà à disposition des e-mails, des répondants en dehors des heures d'ouverture et ce n'est pas via un call center que nous ferons plus de proximité ! Vernier aura donc plus de logements d'urgence en 2010 malgré l'opposition du MCG.

### Qui défend les plus démunis, le sport et la culture ? Cherchez l'erreur...

1) le 30 septembre 2009 en commission sociale : **Motion socialiste (M 204-08.10) « Aides aux familles et à la jeunesse de Vernier »** pour donner une allocation à la rentrée scolaire pour chaque enfant : 7 OUI (5 SOC, 2 VE), 5 NON (2 PDC, 1 LIB, 1 MCG, 1 UDC) et 2 Abstentions. (1 LIB, 1 AGT) ;

2) le 3 mars 2009 : **Motion socialiste (M 247-08.12) « Promotion du sport et de l'activité physique tous âges par des équipements sportifs »** : REFUSEE par le Conseil municipal par 19 NON (4 MCG, 3 AGT 4 PDC, 5 LIB et 3 UDC). A Meyrin, ça passe ! Et les places de jeux pour les personnes âgées remportent un fort succès (cf. Tribune de Genève en octobre 2009)

3) le 12 mai 2009 : **Postulat socialiste (PO 317-09.05) « Faisons renaître le Théâtre de Voltaire à Châtelaine »** : ACCEPTE par la majorité du Conseil municipal, mais REFUSE par le MCG et l'UDC.

**Parti Socialiste de Vernier sur [www.ps-vernier.ch](http://www.ps-vernier.ch) et sur FACEBOOK !**

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

Email: [socialiste-vernier@bluewin.ch](mailto:socialiste-vernier@bluewin.ch)

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Association de Vernier

Case postale 721  
1214 Vernier  
[www.pdc-vernier.ch](http://www.pdc-vernier.ch)

## Elections Grand Conseil & Conseil d'état

Merci à toutes celles et ceux qui ont voté pour les valeurs que nous défendons. Certains prédisaient notre disparition sur l'autel d'une logorrhée de contrevérités et de mauvaise foi populistes. Bien sur, nous sommes déçus d'avoir perdu un siège au Grand Conseil. Nous sommes cependant fiers d'avoir été le seul parti de droite à avoir progressé, le modeste mais bien fameux **0.07%**. Nous sommes également fiers que notre Conseiller d'état Pierre-François Unger ait été réélu avec autant de brio. Preuve en est que nos valeurs sont en droite ligne de nos actions.

## Budget de Vernier

Sans surprise mais avec dépit, le budget 2010 (89 millions) a été accepté. Un résultat bien déséquilibré qui n'est pas à une contradiction près.

Le Conseil administratif (CA) proclame devoir consacrer la quasi intégralité de nos efforts aux aspects sociaux de notre Commune, sans y parvenir faute de moyens. Cela ne l'empêche pourtant pas de prévoir des montants de plusieurs centaines de milliers de francs pour des dépenses somptuaires, de luxe, telles qu'un repas bio par semaine pour nos enfants (les cuisines scolaires offrent déjà des repas équilibrés label fourchette verte), des abris à vélos avec électricité à discrétion, la redéfinition de notre emblème, etc... Il prévoit également une augmentation de plus de CHF 600'000.- des subventions que notre Commune distribue par rapport à l'année 2009 !

Rien, en particulier aucune action marquée, pour le développement économique, pour la promotion de notre Commune. Or, Vernier a besoin de dynamisme pour que joue la concurrence entre entreprises et que nous n'attirions pas que les entreprises délocalisées du PAV dont personne ne veut ensuite du projet de La Praille. Ce n'est pas en se larmoyant les bras ballants que nous empêcherons le Canton de nous dicter notre aménagement !

Las, ce budget ne présente aucune autre stratégie que celle de dépecer les deniers publics entre chaque Conseiller administratif, soucieux de donner au mieux la curée à son électorat en vue des élections 2011.

Le PDC plaide, lui, pour une commune favorable à l'économie et socialement responsable, pour une économie de marché libérale, sociale et durable. A l'image du CA, ce budget est un amalgame incohérent au détriment de la majorité de la population. Le PDC ne l'a pas accepté.

## Les démocrates chrétiens de Vernier vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010

Yves Magnin  
Conseiller municipal, chef du groupe du PDC  
[magnin@etude2rotisserie.ch](mailto:magnin@etude2rotisserie.ch)

Guy Anderegg  
Président ad interim PDC Vernier

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



# Nous nous réjouissons de votre visite!

- Boucherie, charcuterie du Lignon
- Boutique Cadeaux
- Brasserie du Lignon
- Ciné Caffé Vidéo Club
- Coop
- Cordonnerie talons clés minute
- Epicerie-cave à vin Churrasqueira
- Expansion Assurances
- Kebab du Lignon
- La Poste
- Restaurant Le Sporting
- Lignon Coiffure
- Migros
- Naville
- Océane Mode
- Pharmacie du Lignon
- Pressing du Lignon
- Re-cycles
- Tea-Room Allenbach



LIGNON CENTRE COMMERCIAL  
Cité Lignon . 1219 Lignon . parking 1h. gratuite

## L'UDC de Vernier a refusé le budget 2010



Et pour cause

**VERNIER ... nos enfants hériteront de nos dettes.**

Investir 20 millions, si on ne les a pas, nécessite de nouveaux emprunts et des deniers publics pour assurer le fonctionnement de ces nouveaux projets.

En 2010, la dette dépassera 130 millions ce qui constitue un cadeau empoisonné pour la génération future. Les habitants de Vernier payent et payeront 14'000.- par jour rien que pour l'intérêt de la dette.

Ces 20 millions d'investissements relanceront la conjoncture et créeront des emplois ?

La commune, va-t-elle montrer l'exemple et employer des Verniolans ou même des Genevois ?

Ou cédera-t-elle aux pressions des pays de la libre circulation ? En attendant un engagement ferme sur ce thème, l'argument ne tient pas la route. Considérant qu'il n'y a ni volonté politique, ni plan d'action pour freiner et abaisser notre endettement, il est évident que nous naviguons à vue.

Ceci d'autant plus que les investissements ne sont rien en regard des frais de fonctionnement de ces nouvelles structures sociales et coûteront cher aux contribuables.

Les coûts du social ont presque doublé en 5 ans, pourtant, la majorité de gauche du Conseil Municipal invente sans relâche de nouvelles subventions au détriment d'autres secteurs notamment du sport d'élite.

Sportifs, sportives, associations et clubs, que l'UDC - Vernier souhaitait soutenir en cette année particulièrement difficile. Nous l'avions écrit ici même.

Dans le même temps, les Verniolans se demandent pourquoi nos routes sont en mauvais état et nos équipements obsolètes ? Ils trouvent la réponse dans nos lignes.

L'UDC-Vernier refuse le budget 2010 car il manque de prévoyance, d'équité et de respect pour les contribuables d'aujourd'hui et de demain.

Avec votre soutien, nous continuerons à défendre les intérêts de Vernier.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



G. Besson R. Kaelin M. Meyer S. Valente

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE Vernier

# Transformez votre ancien téléphone portable en geste de solidarité

**Solidarcomm:** 5 francs versés à  
Terre des Hommes Suisse  
pour chaque portable récupéré!  
Cet argent contribue au financement  
de projets de développement en  
Afrique, Amérique latine et Asie.

**Les téléphones portables usagés  
sont à déposer à la réception  
de la Mairie de Vernier  
(rue du Village 9)  
lun-ven 09h-12h et 14h-17h  
ou au Centre d'Entretien  
(Via Monnet 3)  
lun-ven 8h-11h et 13h30-16h30**

**solidarcomm**  
www.solidarcomm.ch

**LIBERAL**

## BUDGET 2010

**UNE NOUVELLE FOIS LES LIBERAUX APPELLENT A LA PRUDENCE**

### REMARQUES GENERALES

L'examen du budget devrait permettre d'aborder la gestion communale en étudiant les divers postes du budget, d'y insuffler une vision politique liée aux problèmes immédiats, sans négliger de prendre en compte un contexte plus large qui inclut une réflexion sur l'économie globale et ses incidences sur les finances des collectivités locales.

Le parti libéral regrette que cette vision stratégique soit totalement absente de la déclaration faite par Thierry Cerutti, Maire, lors de sa présentation du budget.

### SITUATION FINANCIERE DE VERNIER

**Budget 2010 :** Frs 88 millions  
**Dettes à fin 2008 :** Frs 125 millions, auxquels devraient s'ajouter les autorisations d'emprunt d'environ 11 millions pour 2010.  
**Intérêt de la dette par jour :** Frs 12'000 environ  
**Impôt communal :** Le centime additionnel s'élève à 50 contre 45 à Meyrin et 31 à Cologny.

### LE BUDGET 2010

En présentant le budget à la presse, Thierry Cerutti, Maire, a affirmé qu'il était « sain, équilibré, mais osé ».

Pour le parti libéral, cette vision ne reflète pas la réalité, car la dette, déjà démesurée, prendra l'ascenseur en raison d'investissements prévus pour une somme de 20,5 millions, dont 11 devront être couverts par l'emprunt.

Or la dette est un cadeau empoisonné que notre génération lègue aux générations futures.

Croire que « l'accélération du rythme de réalisation des investissements communaux doit s'aligner sur les mesures prises par le Canton » est pure illusion, car les ressources de Vernier ne sont comparables ni à celles du Canton ni à celles d'autres communes comme Meyrin ou Cologny.

Dans les domaines de l'environnement et du social, dicastères en mains des Conseillers administratifs socialiste et vert, ces derniers ont fait preuve de rigueur et de transparence en présentant leurs options, qui rejoignent en partie celles du parti libéral.

Face à la crise actuelle, le parti libéral considère en effet qu'il faut prévoir des moyens suffisants pour répondre aux besoins de la population la plus démunie, en repoussant à des jours meilleurs certains autres projets non prioritaires.

Le groupe libéral considère que, dans la crise actuelle, il n'est pas raisonnable d'emprunter massivement. Il a donc proposé, comme l'an dernier que le Conseil municipal soit informé régulièrement des engagements financiers de la commune et que le Conseil administratif revienne devant la commission des finances avant de recourir à l'emprunt.

Il remercie les partis qui ont soutenu cet amendement. Ainsi le groupe libéral a accepté le budget 2010.

Pour le groupe libéral : Monique Mattenberger et Pierre Ronget

### RECTIFICATIF

Les partis traditionnels n'ont pas remis en cause les subventions aux associations et aux clubs sportifs, comme le prétend le MCG, en revanche ils ont refusé la prise en considération de la délibération présentée par le Maire, car elle était simplement inacceptable dans sa forme pour permettre un travail sérieux des conseillers municipaux.

**LE GROUPE LIBÉRAL SOUHAITE A TOUS LES HABITANTS ET HABITANTES  
D'AGRÉABLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET LEUR PRÉSENTE SES VŒUX DE  
BONHEUR ET DE SANTÉ POUR 2010**

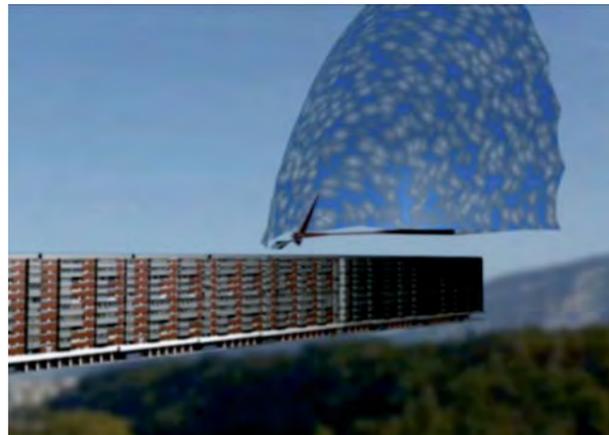
LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET  
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

# Les Libellules artistiques à l'heure d'hiver

Pendant le mois de décembre, plusieurs événements artistiques auront lieu dans le quartier des Libellules pour poursuivre le mouvement lancé lors de l'inauguration de l'espace d'arts contemporains en septembre cette année.

## «Montage vidéo»

Deux montages de vidéo 3D « le Vol des Libellules » par Jean-Claude Etienne, habitant du 2 avenue Libellules seront montrés dans l'arcade des travailleurs sociaux hors mur (TSHM).



## «Surprise de Noël !»

Installation de Jeannette dite « Quinette », habitante du 16 avenue des Libellules dans l'arcade des travailleurs sociaux hors mur.



© Serge Boulaz

## «L'étang gelé»

Fred Favre, plasticien et habitant des Libellules présentera son œuvre « L'étang gelé » dans l'espace d'arts contemporains au 8 avenue des Libellules et devant l'immeuble.



Durant la fête des habitant-e-s des Libellules au centre de quartier (10, route de l'Usine-à-Gaz) le **vendredi 18 décembre**:

Hommage à Marcel Duchamp « **Le chandelier collectif Duchamp** » en collaboration avec les enfants de l'école primaire des Libellules, M. Paul Jenni, professeur d'arts plastiques à l'école primaire des Libellules et artiste, Béa, artiste spécialiste de la bougie et habitante des Libellules et Serge Boulaz, photographe.

## « Les portraits mandarines »

avec Céline Mazzon, plasticienne.



# Quoi de neuf sur le Vernier Bondy Blog ?

Le Vernier Bondy Blog poursuit sa mise en place et sa recherche de blogueurs verniolans. En novembre, les deux jeunes journalistes à l'origine de cette initiative ont fait une « virée à Bondy », en banlieue de Paris, pour rencontrer l'équipe du blog lancé en 2005 par l'Hebdo et s'enrichir de leur expérience. Sur le Vernier Bondy Blog on peut lire dans l'article « Retour de Bondy » qu'Idir et Mohamed, deux jeunes du Bondy Blog depuis ses débuts, sont « tous deux bien occupés. Idir par son boulot à LCI [une grande chaîne d'informations de la TV française] – le bondyblog ça t'ouvre des portes mon pote – et Mohamed par ses nombreuses casquettes – professeur, metteur en scène, producteur, musicien. » Espérons que le Vernier Bondy Blog ouvrira aussi des portes pour les jeunes de Vernier !

« Les jeunes et l'emploi » : justement le thème d'un dossier que le Vernier Bondy Blog se propose d'explorer sur plusieurs semaines. Avez-vous des témoignages à partager ? N'hésitez pas à les contacter !

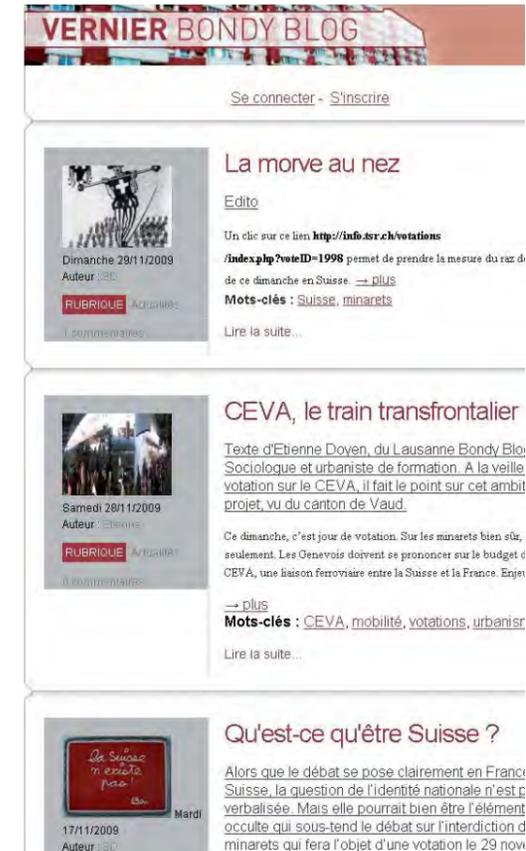
En novembre, le Vernier Bondy Blog a également parlé dans un article « Vernier et l'idéal participatif » de l'enquête envoyée à 2'500 habitants au hasard à Vernier dans le but d'identifier et visualiser les forces et les faiblesses de la ville et de donner des indications pour les prises de décision du politique. L'article explique : « Fiscalité, prix des loyers, services publics, infrastructures, mobilité, attractivité, beauté des lieux, tous ces thèmes sont passés à la moulinette du questionnaire pour déboucher enfin sur des questions plus personnelles, telles que « avez-vous un sentiment d'appartenance fort pour Vernier ? » ou « Vous sentez-vous appartenir à votre quartier plus qu'à Vernier ? ». Une manière aussi pour la municipalité de prendre la température de ses quartiers, de jauger l'ambiance qui y règne. »

Questions d'appartenance à une ville, Vernier, et d'appartenance à un pays... le Vernier Bondy Blog a également discuté de cette question : « Qu'est-ce qu'être Suisse ? » dans un article à lire et commenter sur : <http://yahoo.vernier.bondyblog.fr/>

## C'est quoi un blog ?

Un blog ou blogue est un site web constitué par la réunion d'articles agglomérés au fil du temps et souvent classés par ordre antéchronologique (c'est-à-dire que les plus récents sont en premier sur la page d'accueil). Chaque article (appelé aussi « note » ou « billet » ou « post » en anglais) est un ajout au blog ; les blogueurs écrivent le contenu et souvent l'enrichissent de liens vers d'autres sites et d'éléments multimédias (vidéos, images, etc.).

La particularité de ces articles « postés » sur le blog est que chaque lecteur peut apporter des commentaires.



Vous souhaitez participer et devenir bondy blogueur ?

Envoyez votre proposition à [samueldixneuf@hotmail.com](mailto:samueldixneuf@hotmail.com)

Erratum : Dans l'édition de novembre, nous avons annoncé que l'on pouvait lire le Vernier Bondy Blog à l'adresse [www.vernierbondyblog.ch](http://www.vernierbondyblog.ch) mais elle ne fonctionne pas pour des raisons techniques. Nous vous prions de nous excuser.

# Le tchoukball, sport idéal?

Alliant accessibilité, intensité, tactique et respect de l'adversaire, le tchoukball semble constituer la réponse parfaite aux valeurs déclinantes de certains autres sports. État des lieux à Vernier et à Genève, épice du phénomène.

Deux équipes de sept joueurs s'affrontent sur un terrain de 15x26 mètres. Elles ont droit à trois passes et autant de feintes pour éviter que l'équipe adverse ne récupère le ballon ayant percuté l'une des deux sortes de trampolines placés aux deux extrémités du terrain. Ainsi est né le tchoukball, il y a 40 ans, à Genève, suite à la recherche, par le Docteur Hermann Brandt d'un «sport idéal» aussi bien d'un point de vue social que morphologique. Le tchoukball s'est alors rapidement développé dans différentes régions du monde... sans pour autant que le canton du bout du lac ne soit très actif. C'était sans compter sur un groupe de passionnés, rattrapés quelques années plus tard par le Verniolan Daniel Buschbeck. Un premier club voit le jour à Vernier, puis cinq autres dans le canton.

Daniel Buschbeck occupera pendant six ans (jusqu'à septembre de cette



Match junior Morges-Chavannes Mai 2005 - tchouk fait la balle !

© Lydiane Pittet

année) le poste de président de la Fédération Internationale de tchoukball sise à Vernier, ainsi que de la Fédération Suisse et de l'Association Genevoise. Une période extrêmement riche, autant sur le plan sportif (il fut membre de l'équipe suisse) qu'humain (voyages dans de nombreux pays). Plusieurs compétitions internationales sont organisées à Genève, dont les championnats du monde 2000 qui finissent de re-dynamiser ce sport en terres genevoises. A l'avenir, les défis pointés par le Verniolan sont nombreux,

tels ceux de mieux structurer les clubs du canton et d'organiser un championnat continental africain.

Association Genevoise de tchoukball: [www.tchoukballgeneve.ch](http://www.tchoukballgeneve.ch)

### Où jouer à Vernier?

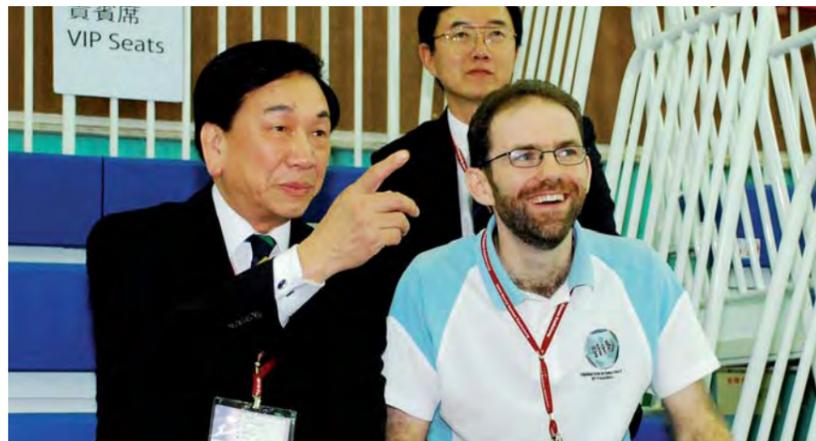
Plus de 30 entraînements sont à disposition sur le canton, selon les âges, les niveaux et les motivations. L'école d'Aire reçoit les 9 à 11 ans et les 12 à 16 ans. On trouve par ailleurs des entraînements "compétition", "spécial filles" (12 à 16 ans au CO de Cayla à Saint-Jean le jeudi de 18h à 19h30), "relax/loisir", et "aînés" dans les cinq autres clubs du canton (voir site internet susmentionné).

Des tournois sont par ailleurs organisés et ouverts à tous.

### Coordonnées du Tchoukball Club Vernier (TBCV):

Laurent Ludi, Président.  
20, ch. des Myosotis, 1214 Vernier,  
tél. 079 711 17 73,  
email: [laurent.ludi@tbcv.ch](mailto:laurent.ludi@tbcv.ch)

Pascal SAUVAIN/TLC-ATC.com



Daniel Buschbeck lors des World Games en juillet 2009.

# 10 bougies pour le «Réseau Environnement de Genève»

Basé à Châtellaine, le Réseau Environnement de Genève a fêté ses 10 ans en présence de 300 invités représentant nos autorités communales, des ambassades, le canton, l'université, les Nations Unies, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Depuis 1999, grâce au soutien du gouvernement suisse, le Réseau Environnement de Genève (ou Geneva Environment Network - GEN), une plate-forme qui travaille sous la coordination du Programme Environnement des Nations Unies (PNUE), rassemble la communauté internationale de Genève autour d'un thème désormais à la mode : l'environnement. Le «GEN», comme il est coutume de l'appeler, utilise chaque opportunité de l'agenda «durable» pour rassembler autour d'une même

table les acteurs gouvernementaux et du secteur public, de la société civile, des institutions internationales et du monde de l'entreprise. Tous ces acteurs sont de provenance diverses mais la volonté d'une société plus respirable, efficace et durable les anime tous.

Début décembre, lors de la cérémonie d'anniversaire à la Maison Internationale de l'Environnement qui abrite les coordinateurs du réseau, le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner a rappelé l'importance d'un tel réseau et la force que des partenariats «public privé» pouvait insuffler aux projets environnementaux. Ensuite, le directeur général des Nations Unies à Genève, Sergei Ordzhonikidze, a réaffirmé l'engagement du Palais des Nations pour le combat climatique et souligné l'exemple que l'ONU souhaite donner aux citoyens et à leurs dirigeants.

Dix partenaires internationaux, nationaux et locaux du réseau avaient été choisis pour présenter leurs activités en matière de développement durable lors d'une exposition de 3 jours ouverte au public. Vernier, ville d'accueil de ce réseau, a présenté avec plaisir son engagement pour un développement urbain durable et notamment sa politique énergétique, ses nombreux espaces verts peu connus, ses sentiers de découverte à pied (Voie Verte) ou à vélo (balades proposées sur la carte Pro Vélo) et sa politique de proximité exprimée par exemple dans les Contrats de Quartier.

A.R.



Vernier, ville d'accueil de ce réseau, a présenté son engagement pour un développement urbain durable.

## Et si Vernier n'était pas qu'une route... Pro Vélo Vernier voit le jour

A l'heure où la route de Vernier bou-chonne matin et soir, où les transports publics sont bondés, où les magasins de meubles ne vont pas améliorer la situation ; à l'heure où la Commune est une des seules à s'être dotée d'un responsable de la mobilité et où Pro Vélo Genève édite une carte des nombreux itinéraires qui permettent de traverser Vernier à vélo, rien de plus naturel que de se tourner vers la petite reine.

Qui peut rendre une commune plus vivable ? Plus humaine, plus saine, moins polluée, moins bruyante, moins dangereuse... en un mot plus cyclable ? La réponse est simple : ses habitants.

C'est le parti qu'ont pris trois jeunes Verniolans en créant cet automne une section «Pro Vélo Vernier». Ils profiteront ainsi de l'expérience et de l'infrastructure de Pro Vélo Genève, la plus grande association de cyclistes urbains de Suisse romande, qui, depuis qu'elle a vu le jour sous le nom d'ASPIC en 1980, est devenue un acteur incontournable de la scène locale en matière de mobilité. Son but: promouvoir le vélo, mode de transport écologique, économique, sain et rapide par excellence, que les problèmes en matière de santé publique et d'environnement rendent plus actuel que jamais. Promouvoir, ce qui signifie aussi défendre et chercher à rendre plus sûr dans une ville et un canton dont les mentalités peinent à évoluer. Pro Vélo Genève participe donc à la réalisation d'aménagements cyclables ; organise des cours cyclistes et mécaniques, des bourses aux vélos, des tours thématiques; défend et conseille les cyclistes d'un point de vue pratique, technique ou juridique.



Les initiants (de g. à d.): Lisa Mazzone, Nicolas Lambert, Isaline Henry.

L'association a des affiliations nationales et internationales et compte 1'500 membres, dont une cinquantaine résident à Vernier. L'image du vélo comme moyen de transport usuel est encore peu répandue dans cette commune, si proche de la cité de Calvin et pourtant si motorisée. Pourquoi tant de personnes font-elles la queue sur la route de Vernier, et regardent passer les cyclistes sur une piste qui mène au centre en un quart d'heure ? Le vélo est-il trop dangereux, lui qui roule à vitesse modérée ? Trop demandant physiquement, alors qu'il réduit jusqu'à deux tiers le risque d'infarctus ? Trop frisquet en hiver, alors que même les Etats-Unis ont admis le réchauffement climatique ? La commune fait pourtant des efforts: subvention pour l'achat d'un vélo électrique, création d'un poste de responsable de la mobilité et du développement durable, édition d'une carte cycliste, aménagements cyclables, etc. À l'instar de ces passerelles qui survolent l'auto-route - autant d'arcs-en-ciel urbains, symboles de légèreté et de difficulté surpassée. Reste encore à faire le lien entre les différents acteurs (cyclistes,

autorités, automobilistes) pour rendre ces pistes plus sûres, plus nombreuses, et plus fréquentées...

Bien sûr, à trois on peut faire plein de projets, que ce soit sur la plaine du Grütli ou des Tattes, mais Pro Vélo Vernier compte bien s'agrandir et trouver des forces vives. Aussi toute personne qui se sent concernée par la condition des cyclistes à Vernier, qu'elle soit membre de Pro Vélo ou non, convaincue ou dubitative, sera la bienvenue pour un :

### APERO DE LANCEMENT PRO VELO VERNIER

**Jeudi 28 janvier 2010 à 18h  
au Centre de Quartier de Balxert  
(31 av. de Crozet, 1219 Châtelaine)**

En présence d'Igor Moro, responsable de la mobilité et du développement durable, Yvan Roachat, conseiller administratif et Vincent Fiechter, Président PRO VELO Genève.

Contact : [info@pro-velo-geneve.ch](mailto:info@pro-velo-geneve.ch)

## L'«homo benevolus» : bipède en voie de disparition?

Le 5 décembre est célébrée chaque année « La Journée internationale des Volontaires (JIV) », l'occasion de se rappeler de l'importance des bénévoles dans notre société.

En Suisse, une personne sur quatre exerce au moins une activité non rémunérée dans le cadre d'organisations ou d'institutions, ce qui représente 1,5 million de personnes. Les hommes sont plus engagés dans ce bénévolat organisé, dit aussi formel, que les femmes (28% contre 20%). Il existe également une forme de bénévolat informel, qui recouvre l'aide au voisinage, la garde d'enfants, les services et les soins à des membres de la parenté ou à des connaissances qui ne vivent pas dans le même ménage. Là aussi, l'engagement est considérable: 21% de la population

résidente rend bénévolement de tels services à des tiers, ce qui correspond à 1,3 million de personnes. Les femmes s'impliquent davantage dans ce type d'activités que les hommes (26% contre 15%).

### Découragement ?

On constate pourtant que le taux de participation au travail bénévole organisé a reculé entre 1997 et 2007, passant de 26,5% à 23,9%. Ce recul est plus marqué chez les hommes que chez les femmes. L'engagement en faveur des associations culturelles a diminué chez les hommes depuis 2000 (de 7,8% à 5,8%), celui de nature politique depuis 1997 (de 3,8% à 2,3%). Chez les femmes, on observe un désengagement des organisations socio-caritatives depuis 1997 (de

5,3% à 4,4%) et, simultanément, un accroissement de la participation à des associations de défense d'intérêts (de 2,0% à 3,0%).

Le taux de participation au travail bénévole informel a fléchi de 23,2% à 20,9% entre 2000 et 2007. La baisse est un peu plus forte chez les femmes, mais sensible chez l'un et l'autre sexe.

**Les possibilités de bénévolat avec BénéVernier ou dans le cadre d'associations culturelles, sociales ou sportives sont nombreuses à Vernier.** Une liste non exhaustive des associations existe par exemple en consultant [www.vernier.ch/associations](http://www.vernier.ch/associations)

Source pour les chiffres cités, une étude du Bureau Fédéral de la Statistique : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/22/publ.Document.113378.pdf>

*«Le volontariat est une source d'énergie et de résilience au niveau communautaire, de solidarité et de cohésion sociale. Il peut susciter des changements sociaux positifs en encourageant le respect de la diversité, l'égalité et la participation de tous, et figure parmi les ressources vitales de la société.»*

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies lors de la journée mondiale des volontaires le 5 décembre 2009.

## Bonnes fêtes de fin d'année à tou-te-s les bénévoles et participant-e-s aux Contrats de Quartier !

Nous avons deux Contrats de Quartier à Vernier: aux Avanchets et à Aire-Le Lignon. Les «groupes projets» composé d'habitant-e-s des quartiers qui épaulent la préparation des projets sont chapeautés par un Comité de pilotage, instance validant les projets

et autorisant le déblocage des fonds pour leur réalisation. La présidence de ce Comité de pilotage est assurée par le maire en poste et cela change donc chaque mois de juin. Thierry Cerutti, en tant que président 2009-2010 du Comité de pilotage,

souhaite remercier les très nombreux bénévoles pour leur engagement et encourager encore d'avantage les habitant-e-s à s'investir dans ces projets permettant d'améliorer la vie au quotidien de nos quartiers.



# 25 ans d'Xpérience

## d'intégration professionnelle

«L'Atelier X» est né en 1984 suite à l'idée de travailleurs sociaux du service de la protection de la jeunesse qui souhaitaient accompagner des jeunes en rupture scolaire et professionnelle différemment durant un certain temps. Cette association, où des jeunes encadrés réalisent des travaux de serrurerie et de peinture, a fêté récemment ses 25 ans et son arrivée sur la commune de Vernier.

En 1984, cette association, principalement composée alors de travailleurs sociaux, a engagé un premier maître d'atelier pour accompagner des adolescents en situation difficile dans un projet d'insertion professionnelle. Petit à petit, l'association a grandi et un quart de siècle plus tard ce sont 3 maîtres d'atelier qui épaulent jusqu'à 20-25 jeunes par année (près de 300 jeunes en 25 ans) pour des travaux de serrurerie et de peinture industrielle.

Les travaux que l'atelier effectuent sont variés : places de jeux à rafraîchir, bornes de taxis à rénover, bancs et tables de pique-nique à confectionner pour la ville de Genève, projets de



construction... Les contrats décrochés par cette entreprise sociale sont les mêmes que ceux d'une entreprise «normale». Marc Jaunin, responsable de l'atelier peinture explique : «Les jeunes que nous accueillons ne nous rejoignent pas pour faire des petits boulots ou se retrouver dans un centre d'occupation mais vraiment pour développer un projet d'insertion professionnelle. C'est important qu'ils soient proches de la réalité du travail

avec de vrais délais, les prix du marché, la même qualité de travail. De notre côté, on doit jongler entre ces exigences et le soutien à apporter aux jeunes.»

Marc, tout comme David Dörig et Wener Haller, les deux autres maîtres d'atelier, a non seulement acquis des qualifications dans son métier (serrurier ou peintre) mais également une formation dans le social. Cette double formation permet aux responsables de suivre au mieux les jeunes. La structure étant petite, 7 jeunes sont accueillis au maximum à la fois, un véritable lien peut être établi avec chaque adolescent.

### Un projet d'avenir

Les adolescents, entre 15 et 18 ans, quelques filles et surtout des garçons, sont principalement adressés à l'Atelier X par le service de protection des mineurs. Ils sont suivis non seulement par leurs maîtres d'atelier, mais également par des travailleurs sociaux et indirectement



Le skate park sur la Plaine de Plainpalais: rampes réalisées par l'Atelier X.

tement par la commission socio-éducative du comité de l'association qui chapeaute l'atelier. Les jeunes peuvent rester au maximum une année mais cela peut être interrompu en cours de route, des réévaluations sont conduites chaque mois justement avec l'assistant social et le maître de stage.

A l'Atelier X, les adolescents posent les premiers jalons d'un projet d'avenir: respect des horaires, travail d'équipe, exécution de consignes. Ils bénéficient par ailleurs une fois par semaine de cours individuels de remise à niveau, notamment en français et en mathématique.

Elisabeth Saugy, présidente de l'association Atelier X explique la démarche: « L'idée c'est de donner une expérience positive aux jeunes, de les sortir de la spirale de l'échec en leur montrant des réussites, leur redonner confiance en leurs compétences. Un banc cassé avant leur arrivée est laissé en bon état grâce à leur intervention. En plus ces interventions se font dans des lieux publics, parcs ou écoles, ce qui est valorisant car ils peuvent revoir leur travail. »

Le parcours de ces jeunes après l'Atelier X est très varié, en général environ un tiers sort avec un projet d'avenir assez bien défini, par exemple en 2008, les jeunes sortis avec un projet en poche ont trouvé un emploi de vendeuse, débuté un apprentissage de mécanicien auto, entrepris un apprentissage de serrurier ou commencé l'école de commerce.

### Pourquoi « Atelier X » ?

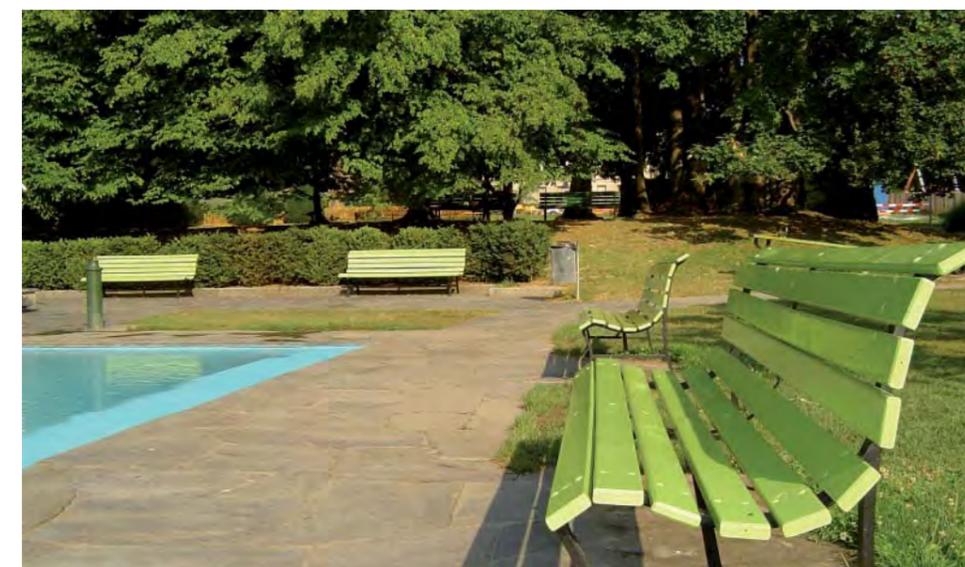
Depuis cet été, l'Atelier X est situé sur notre commune, à la route de Vernier 115, après avoir dû quitter le centre artisanal de la Jonction. Sur

notre commune se trouve également l'Atelier ABC, une autre entreprise sociale d'insertion professionnelle pour les jeunes, notamment en menuiserie.

Mais pourquoi ce nom « Atelier X » ? Elisabeth explique : « C'est tout bête... le premier maître d'atelier devait remplir des formulaires au début de l'aventure et il ne savait pas quoi mettre comme nom. La secrétaire lui a suggéré de mettre juste «X» en attendant, l'idée était de faire un concours avec les jeunes pour trouver un nom mais ça ne s'est jamais fait et c'est resté ainsi, en tout cas pour l'instant !»

A.R.

Réalisation de bancs: respect des délais au prix du marché et qualité d'exécution.



A l'Atelier X, les adolescents posent les premiers jalons d'un projet d'avenir.

## L'Atelier couture de Vernier

recherche des machines à coudre car il a dû rendre les deux qui lui avaient été prêtées.

Merci d'annoncer vos machines au service de l'action sociale et des solidarités, tél.: 022 306 06 70

## BénéVernier

Le groupe de bénévoles de Vernier vous souhaite de joyeuses fêtes et vous rappelle que leur permanence sera fermée du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010.



## A la MACAV

du 1<sup>er</sup> février au 19 février 2010

«D'autres couleurs du monde» Aquarelles d'Alain Stalder

Rue du Village 52  
1214 Vernier

Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30 - Ouverture tous les jours sauf le dimanche de 14h30 à 17h30.

Renseignements: 079 401 01 90

# En classe avec le conseil d'établissement

**Au primaire, les Conseils d'établissement sont désormais une réalité. Reportage à l'Ecole du Lignon lors de la deuxième réunion de son conseil. Au menu: répondre aux préoccupations des parents.**

«Mesdames et Messieurs, il vous reste encore quelques secondes de réflexion.» Dans cette salle de classe de l'Ecole du Lignon, en ce lundi soir de septembre, on n'entend plus que les chuchotements des parents d'élèves et des enseignants. Sandra Lehmann Favre, la directrice de cet établissement membre du Réseau d'enseignement prioritaire (REP), vient de soumettre au vote des membres du Conseil d'établissement de l'école une proposition relative à l'aménagement du préau: faut-il conserver ou enlever – mais en les remplaçant par d'autres jeux – les deux cabanes qui figurent dans le préau réservé aux élèves de la division élémentaire?

Malgré l'ajout de onze poubelles supplémentaires en début d'année scolaire, de nombreux déchets débordent toujours des récipients prévus pour les accueillir, quand bien même les employés de la commune de Vernier et les concierges de l'école veillent régulièrement à les vider. Des déchets, parfois dangereux pour les plus jeunes, qui jonchent désormais également le sol des deux cabanes. Un lieu particulièrement bien choisi pour y jeter du verre ou de la ferraille car parfaitement à l'abri des regards... Au point de susciter l'inquiétude des parents, qui ont souhaité en parler lors de ce deuxième Conseil d'établissement.

Ces quelques secondes écoulées ont permis à Ilse Emery, Patrick Pedroni et

Bernhard Tercier d'arrêter leur choix. Représentants des parents d'élèves élus au sein du Conseil d'établissement, cette mère et ces pères de famille ont droit à une voix.

Tout comme Stéphanie Trueba, Elodie Viret et Luc Lavarini – respectivement enseignants en division élémentaire, moyenne et spécialisée –, élus par leurs pairs. Avant de se prononcer, la majorité des 11 membres présents ce soir-là s'était exprimée.

### Informé pour rassurer

Dominique Stalder, responsable du Service des écoles à Vernier, pour expliquer que le Conseil municipal devait prochainement délibérer sur une étude visant à rénover toutes les places de jeux dans les écoles de la commune. Les parents, Robert Frossard – le concierge – les enseignants, la directrice et Beatriz Garcia – l'éducatrice ad intérim de l'établissement – pour faire part de leur point de vue sur la présence de déchets. Non sans que Stéphanie Trueba ne souligne le plaisir qu'éprouvent les plus jeunes à se cacher et à jouer dans ces cabanes. Au final, le vote est quasi unanime: les représentants des parents et de l'école se prononcent pour le remplacement des jeux. Un choix que Dominique Stalder devra désormais transmettre aux autorités communales, même si elle a voté pour conserver les cabanes...

Maman d'un petit Théo (2P), Ilse Emery ne cache pas sa satisfaction. «Il est essentiel que nous puissions informer l'école de nos préoccupations. De cet échange d'informations entre les parents et l'école est née une solution. Nous sommes rassurés, et nous pouvons à notre tour rassurer les

autres parents.» Ce soir-là, plusieurs autres sujets à l'ordre du jour ont ainsi eu pour objectif de dissiper les inquiétudes des parents.

Qu'il s'agisse de la grippe H1N1, lorsque Floriane Monnier – l'infirmière du Service de santé de la Jeunesse – a rappelé quelques règles élémentaires en matière d'hygiène (se laver les mains, etc.). Ou encore l'engagement de Dominique Stalder, qui relayera auprès des autorités communales le souhait de Bernhard Tercier de mettre en place un patrouilleur scolaire devant le passage pour piétons situé à la hauteur du Centre commercial. Sans oublier la décision de Sandra Lehmann Favre de renforcer la surveillance du préau en ajoutant un enseignant. Afin d'éviter que des enfants ne quittent le périmètre de l'école lors de la récréation.

Cela fait maintenant plus d'une bonne heure que les membres du Conseil siègent dans cette classe et, après avoir présenté l'organisation de l'école (nombre de classes, d'enseignantes, etc.) ainsi que la surveillance et l'aménagement du préau, Sandra Lehmann Favre fait désormais un point de situation sur le projet d'établissement, et plus particulièrement sur l'enseignement de la lecture.

### Lutter contre l'échec scolaire

Dans cette école qui compte 433 élèves, et notamment deux classes d'accueil, sa directrice présente les «sacs d'histoires» (lire le magazine du DIP «Les Clefs de l'École» d'avril 2009) qui contiennent un livre en français – traduit également dans la langue de la famille de l'enfant – le CD du texte lu dans plusieurs langues ainsi qu'un

jeu et une surprise.

En les utilisant, l'Ecole du Lignon souhaite renforcer l'apprentissage du français pour lutter contre l'échec scolaire. Si Bernhard Tercier se félicite que les élèves puissent emporter ces «sacs» à la maison, il regrette – comme les enseignants d'ailleurs – que ce matériel ne puisse être en revanche conservé que quatre jours au maximum. Le papa de Maël (2P) et d'Alienor (2P) demandera encore à ce que la liste des objets interdits à l'école – patins, lecteurs MP3, etc. – discutée et expliquée dans chaque classe en début d'année puisse également être communiquée aux parents.

Une requête à laquelle accédera la directrice de l'établissement. Car pour

améliorer le climat scolaire, l'une des autres priorités de ce projet d'établissement, une cohérence est indispensable au niveau de l'établissement. L'Ecole du Lignon a ainsi distribué à chaque élève un règlement d'établissement accompagné des sanctions encourues en cas de non-respect. Que les élèves et leurs responsables légaux ont dû signer en début d'année. Il est maintenant 20h16 et Sandra Lehmann Favre peut clore cette deuxième séance du Conseil d'établissement de l'école du Lignon. Non sans poursuivre la discussion, de manière plus informelle, autour d'un apéritif. En attendant le prochain Conseil, prévu en janvier 2010. Pour le plus grand plaisir de ses membres.

Frédéric Richard

Article repris du magazine du DIP: «Les Clefs de l'École» n° 4, novembre 2009.



De gauche à droite: Luc Lavarini, Elodie Viret, Stéphanie Trueba, membres enseignants du Conseil d'établissement de l'Ecole du Lignon. © François Grobet

# Les 35 ans du Club des Aînés de Vernier-Village

Ils sont venus. Ils sont tous là, les habitués du club de Vernier Village. 70 personnes ont répondu à l'invitation de partager ce repas du 35<sup>ème</sup> anniversaire de leur club.

De la plus récente préretraitée de 54 ans au plus ancien adhérent de 94 ans. Au milieu de cette assemblée joyeuse et représentative du groupe, trois « jeunes » participent à cette rencontre.

Voici Catherine déléguée du CAD, Christiane représentante du service social et Monsieur le Maire, Thierry Cerutti.

Le bar où se déroule l'apéro s'anime très vite. Alors qu'en cuisine les aides s'activent.

A midi, tout le monde rejoint les tables très joliment décorées aux couleurs de la commune. Monsieur le Maire, Thierry Cerutti, se fait un plaisir de servir les entrées à chacune des 70 personnes, en les accompagnant d'un mot gentil. Ce que tous ont préféré à un discours officiel !

Le délicieux repas préparé par un traiteur comble les palais et les estomacs. Pour les joueurs acharnés, le repas se termine autour des tables de jass. Ce fut un moment convivial et chaleureux.

Merci à tous.

Ginou



## Publicité



**17, PROMENADE DES CHAMPS-FRÉCHETS MEVRIN**  
PARKING ASSURÉ GRATUIT  
OUVERT 7 JOURS SUR 7

**Tél.: 022 783 04 94**

**«ATTENTION Kilos Noël»**  
Pensée... cadeaux  
ABONNEMENT ANNUEL

Gym / Musculation  
Circuit cardio  
Sauna  
Bains turcs  
Solarium  
Pump it up  
Kick boxing

~~839.-Frs.~~  
**790.-**  
aux conditions



## L'Alibi et la Carambole organisent du

**22 au 26 février 2010**

**Un camp de ski à Chambéry (ski, luge, balades...)**

pour les enfants de 10 à 15 ans.

### Inscriptions:

La Carambole au 022 796 42 67  
ou [www.mqal.ch](http://www.mqal.ch)  
L'Alibi au 022 341 04 08  
ou [www.alibi1214.ch](http://www.alibi1214.ch)

# Une sortie du Club des Aînés de Vernier-Village

Sortie automnale du mercredi 14 octobre 2009, il fait beau ce matin, mais froid ; la bise souffle fort.

8h: Les 28 participants de Vernier montent dans le car qui va nous emmener à «La Ferme à Gaby» située au-dessus du Champoussin dans le Val d'Illiez à une altitude de 1'700m. Nous sommes prêts pour affronter les températures négatives annoncées par la météo. Après avoir pris les 11 membres du Club de Châteline-Balexert, nous allons gagner le Valais par la côte française. Le paysage est magnifique. Le lac, très agité, mouille les quais. Au large, il a des allures de mer.

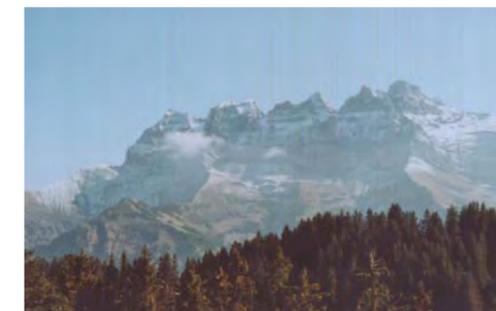
Thonon: pause café très appréciée près du lac. Les croissants sont les bienvenus. Nous apercevons les bateaux amarrés au port se trémoussant sous les fortes rafales de bise. Leurs mâts qui s'entrechoquent font un bruit de clochettes. Puis nous continuons en direction d'Évian, St-Gingolph, Monthey.

Nous admirons au passage de belles bâtisses construites au bord de l'eau, les promenades fleuries ainsi que les arbres centenaires et ceux aux couleurs flamboyantes de l'automne. C'est un vrai régal pour les yeux. Le lac a également des très belles teintes: bleu violacé et vert.

Monthey : c'est là que la «montée à l'alpage» commence. Nous nous élevons tranquillement avec les nombreux virages pris en douceur par notre chauffeur. De petites taches blanches ici et là nous rappellent qu'il a neigé avant-hier mais aujourd'hui le soleil est éclatant et le ciel tout bleu.

Les Dents du Midi, bien éclairées, sont magnifiques. Il est midi passé lorsque nous arrivons à la Ferme à Gaby, grand et magnifique chalet où nous allons dîner. Il fait bon sur la terrasse ensoleillée... mais pas assez pour manger... Trois grandes tables sont dressées dans une salle claire et magnifiquement décorée. Des cloches pendent au plafond. L'accueil est chaleureux et le dîner excellent et copieux.

Après le repas, temps libre pour visiter la chèvrerie située une centaine de mètres plus bas, son musée et son point de vente. Les chèvres sont encore dehors : c'est un beau troupeau avec un bouc à longue barbe. Elles se précipitent vers la barrière lors de notre passage. A 16h, nous prenons



*Les magnifiques Dents du midi*

le chemin du retour après un dernier adieu aux Dents du Midi et aux verts pâturages. Depuis Monthey, nous revenons par la Côte suisse puis par l'autoroute depuis Lausanne après une brève halte technique... Chacun gardera de cette journée un excellent souvenir. Un grand merci aux organisateurs.

B.R.

## La broche des 4 Clubs

Nous sommes le 9 septembre 2009.

Aujourd'hui une nouvelle page s'ouvre pour le club. Après la retraite bien méritée de notre cher Isaac, c'est François qui reprend le flambeau.



Au passage, François nous est très cher, il est très dévoué, pas seulement au Club, toujours prêt à rendre service à chacun et avec beaucoup de modestie.

Nous avons le menu traditionnel, les jeunes de l'Abarc font un service impeccable, Monsieur Volken anime avec toujours autant de talent la partie musical qui apporte beaucoup de joie et crée un lien entre tous. La musique unit toujours et là on s'aperçoit que nous faisons parti du même village. Un grand merci et à l'année prochaine.

Maguy GYSLER

# Déclassement de zones villas à Vernier

De nombreux propriétaires de villas à Vernier se trouvent confrontés à des projets de déclassement de leurs terrains pour faire des zones de développement industriel et artisanal (ZDIA). Les 3 périmètres concernés sont « Le Signal », « Crotte-au-Loup » et « Mouille Galand ». L'argument invoqué est que ces trois zones sont impropres à l'habitat du fait des nuisances causées par l'Aéroport de Cointrin (AIG).

Sans parler du choc causé par cette annonce, dont certains propriétaires concernés n'ont même pas été informés par courrier, ni du fait que ces 3 projets de déclassement ne correspondent pas aux plans directeurs, ni cantonal, ni communal, l'exposé des motifs et des plans de déclassement fait bondir.

- D'abord, peut-on dire que ces zones sont impropres à l'habitat alors que des autorisations de travaux ont été délivrées en 2007 (Mouille Galand) et que l'AIG a changé les fenêtres des habitations en 2005 pour en améliorer le confort. De plus, selon un récent rapport d'activités de l'AIG, constat confirmé par les habitants, les nouvelles générations d'avions sont sensiblement moins bruyantes. Les progrès techniques prévisibles diminueront encore le bruit dans les années à venir.

- Ensuite, que penser du découpage très fantaisiste des zones à déclasser : il évite soigneusement (quelle surprise) des villas récentes ainsi que la nouvelle école allemande, pourtant également situées dans le même périmètre de bruit que

les villas en voie de déclassement. Il n'inclut pas non plus les grands immeubles d'habitation de la route de Peney, ni les groupes récents de villas à la sortie du village, côté Peney, qui sont à quelques mètres des villas en voie de déclassement.

- Les affirmations mensongères sont nombreuses : sur l'état des villas, considéré comme moyen, sur l'état actuel de certaines voies d'accès jugées bonnes alors qu'elles sont très étroites (croisement impossible), voire sans issue. De plus, les périmètres concernés sont bâtis, fortement pour certains. Il est donc illusoire d'y voir des « terrains rapidement disponibles », ni même disponibles à moyen ou à long terme.

Il semblerait plus judicieux d'éloigner le plus possible les ZDIA du village. Le village de Vernier subit déjà le fort trafic induit par la ZIMEYSA, à quoi viendra s'ajouter prochainement le trafic lié à IKEA. A la sortie du village, l'accès à l'autoroute et au centre ville sera alors plus que saturé.

- Les contradictions ne manquent pas non plus. L'accès routier au village, côté ville, vient d'être modifié (rétrécissement de la chaussée) afin d'en faire une véritable entrée de village et de décourager le trafic de transit. Le projet « Signal » en cours veut faire de cet axe une route d'accès à la ZDIA.

Bref, la seule constante est celle, encore une fois à Genève, d'éliminer les zones villas et d'acquérir à bas prix (CHF 180.-/m<sup>2</sup>) des terrains privés, notamment pour y installer des industries délogées de la Praille, et ceci afin de limiter « le risque financier important pour l'Etat » représenté par le statu quo. Il n'est plus question ici de protection des habitants contre les nuisances de l'AIG.

Ces trois ZDIA aux portes du village porteraient atteinte à la vie sociale et à la sécurité de ses habitants. Propriétaires ou non, ils se mobilisent contre ces projets qui rapprocheraient dangereusement la circulation des poids lourds des écoles et qui créeraient des nuisances importantes en termes de bruit et de pollution.

L'Etat de Genève chercherait à rendre ces zones impropres à l'habitat qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DE LA ZONE « MONTFLEURY » -**

p.a. Mme Sylviane COVER, Chemin Mouille Galand 8G – 1214 Vernier

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DE LA ZONE « CROTTE-AU-LOUP »**

p.a. Mme Arlette CRAMATTE, Chemin des Bouleaux 5 – 1214 Vernier

**ASSOCIATION DE DEFENSE DES PROPRIETAIRES DE LA ZONE « DU SIGNAL »**

p.a. Mme Françoise MEYER-TROT-TET, Chemin de Champ Claude 5 – 1214 Vernier.

# Concours du Prix cantonal du Développement durable 2010

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2010, et ce pour la neuvième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, dotés respectivement d'un montant maximum de CHF 30'000.- et CHF 10'000.-.

Les projets ou les réalisations soumises au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Toute entreprise, personne ou groupe issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au lundi 1er février 2010.



Le formulaire d'inscription, le règlement du concours, la liste des lauréats des éditions précédentes, ainsi que toutes les informations utiles sont disponibles sur le site Internet: [www.geneve.ch/agenda21](http://www.geneve.ch/agenda21)

**Pour tout complément d'information:** M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, Département de l'économie et de la santé: tél. : 022 388 19 42 [jean-pierre.tombola@etat.ge.ch](mailto:jean-pierre.tombola@etat.ge.ch)



Recherche des bénévoles afin d'aider à la préparation des repas:

**mardi, jeudi et vendredi de 11h à 14h**  
Tél.: 078 712 77 82

**A c c u e i l**  
de jour pour personnes souffrantes de la maladie d'Alzheimer

courriel: [lesalondesylvia@hotmail.com](mailto:lesalondesylvia@hotmail.com)

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER

# Association des intérêts de Vernier-Village

Il est de tradition en cette période de l'année, non seulement d'exprimer ses vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année mais aussi de faire un rapide et forcément partiel bilan de l'année qui touche à sa fin.

Alors que dire en termes d'amélioration de la qualité de vie dans cette partie de la commune ? Que les bacs de fleurs qui bordent le préau de l'école de Vernier Place sont bien fleuris ? Que les trottoirs sont régulièrement balayés et que les voitures roulent plus lentement ? Et à part ça ???

Ce qui est certain pour 2010, c'est que le nombre de véhicules qui transitera par Vernier augmentera fortement de même que les niveaux de pollution (CO<sup>2</sup> et NO<sup>x</sup>) émis principalement par les véhicules à moteur (TPG inclus) pris dans les bouchons du fait de l'ouverture du centre commercial Ikea. Les développements de la zone industrielle de la ZIMEYSA et du Bois-de-Bay n'arrangeront évidemment rien à l'affaire ; de plus, les possibles déclassements en zones industrielles des terrains occupés par les villas au chemin Champs-Claude, au chemin de Mouille-Galand et en bordure du chemin de la Crotte-au-Loup ne feront qu'empirer la situation et probablement plus rapidement que certain ne le pense ! Ces 3 dernières requêtes représentent le dernier « coup bas » du Conseil d'Etat à l'égard de notre

commune, juste avant les dernières élections de novembre !

On comprend parfaitement comment la notion de « qualité de vie » est perçue au niveau cantonal et qu'elle en est sa définition...

Que toutes celles et ceux qui souhaitent éviter ce « déclassement de la commune » en une vaste zone industrielle rejoignent notre association AIVV. Toujours plus nombreux nous pourrons encore mieux convaincre les tenants du « tout industriel » de même que les actifs fatalistes qui nous disent avec conviction, détermination et énergie : « on ne peut rien faire » ! Ils ont raison car en ne faisant rien on ne peut effectivement pas faire grand-chose... En agissant et en se regroupant on a des chances, sans garantie il est vrai, d'arriver à diminuer les impacts négatifs des projets que l'Etat visionnaire ne cesse de vouloir nous imposer.

Malgré les perspectives peu réjouissantes pour notre Village, le comité de l'AIVV souhaite à tous les habitants de la commune d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2010 pleine de bonheur.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village CP 434, 1214 Vernier Cotisation CHF 20.- / personne / an.

## Annonces

À votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but commercial.

Fax: 022 306 06 21  
Tél.: 022 306 06 20  
communication@vernier.ch

### À vendre

- Audi A3 1.8 Ambition, 1997, 80'000 km, blanche métallisée, automatique, 4 pneus neuf 245 - 40/18, par-chocsport. CHF 9'150.-  
Tél.: 078 854 47 61
- OPEL Vectra 2.2 Comfort (limousine), date d'immatriculation 4/2003, couleur extérieure gris métalisé, 29'000 km. CHF 24'900.-  
VEHICULE COMME NEUF  
Tél.: 022 349 12 43
- Canapé 3 places en très bon état, CHF 150.-  
Tél.: 078 856 49 66
- 1 robot «Kenwood Chef Titan» jamais utilisé, cédé à CHF 890.- y compris accessoires (verre mixeur et râpes d'une valeur de CHF 280.-)  
Tél. 079 531 91 10

### À votre service

- Jeune femme avec permis C et expériences cherche heures de ménage, de passage ou de garde de personnes âgées. Bonnes références. Tél.: 022 700 95 38 ou 076 755 72 78

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



## Agenda

### Décembre

**Samedi 19 décembre** – Rendez-vous du Maire de 9h à 12h.

**Fermeture de l'administration communale** de Vernier du jeudi 24 décembre 2009 à 12h au lundi 4 janvier 2010 à 9h.

**La Ville de Vernier vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !**

### Janvier

**Dimanche 24 janvier** – Concert du trio Eléonore à 18h au Temple du Lignon.

**Lundi 25 janvier** – Bureau du Conseil municipal de 20h à 21h à la Mairie de Vernier.

**Jeudi 28 janvier** – Apéro de lancement PRO VELO Vernier au centre de Quartier de Balxert à 18h.

**Samedi 30 janvier** – Le Maire vous reçoit sans rendez-vous de 9h à 12h.

### Février

**Lundi 2 février** – Séance du Conseil municipal à la Mairie de Vernier à 20h30.

**Du 1<sup>er</sup> au 19 février** – D'autres couleurs du monde, aquarelles d'Alain Stalder du lundi au samedi de 14h30 à 17h30 et dimanche de 14h30 à 17h30.

**Dimanche 7 février** – Joyeux dimanches, Repas ouvert à tous organisé par le «Réseau solidarité» à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

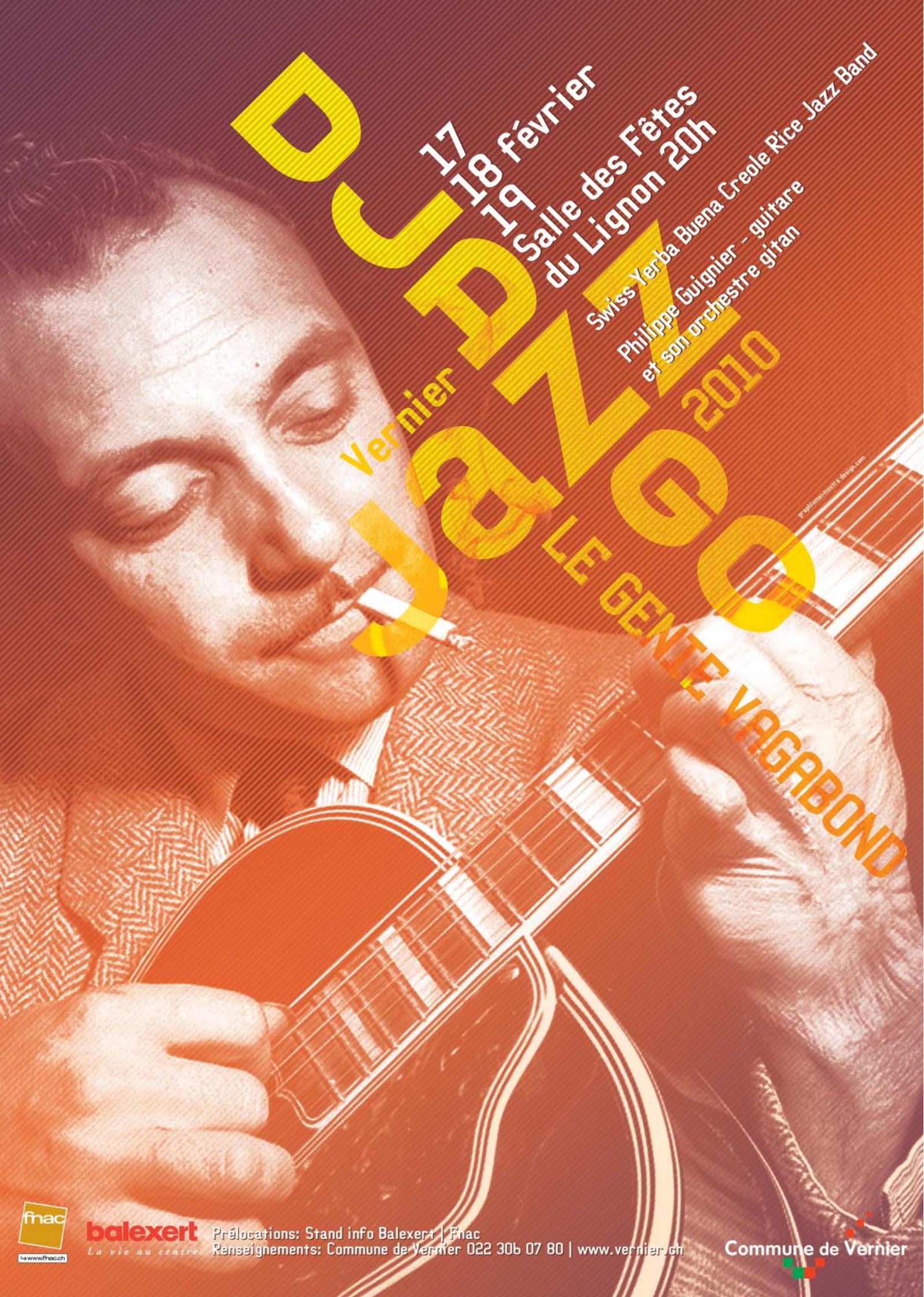
**Mercredi 17, 18 et 19 février** – Jazz Vernier 2010 à la Salle des fêtes du Lignon à 20h.

*Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evénements](http://www.vernier.ch/evénements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par email une fois par semaine.*

## Actualités Vernier

### Agenda des parutions 2010

| Edition de: | Remise des textes | Semaine de distribution |
|-------------|-------------------|-------------------------|
| Février     | 22 janvier        | 17 février              |
| Mars        | 26 février        | 24 mars                 |
| Avril       | 19 mars           | 14 avril                |
| Mai         | 23 avril          | 19 mai                  |
| Juin        | 28 mai            | 23 juin                 |
| Juillet     | 18 juin           | 14 juillet              |
| Août        | 30 juillet        | 25 août                 |
| Septembre   | 27 août           | 29 septembre            |
| Octobre     | 24 septembre      | 27 octobre              |
| Novembre    | 29 octobre        | 24 novembre             |
| Décembre    | 19 novembre       | 15 décembre             |



# DUZZZ LE GENIE VAGABOND

Vernier

17  
18 février

Salle des Fêtes  
du Lignon 20h

Swiss Yerba Buena Creole Rice Jazz Band  
Philippe Guignier - guitare  
et son orchestre gitan

[www.bernardini.ch](http://www.bernardini.ch)



**balexert**  
La vie au centre

Prélocations: Stand info Balexert | Fnac  
Renseignements: Commune de Vernier 022 306 07 80 | [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

